



CONFERENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: MARDI 21 OCTOBRE 2014

Mardi, le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a abordé l'axe de travail 1 (Accord de 2015), plaçant un accent sur l'adaptation et le financement. Une RET sur le piégeage, l'utilisation et le stockage du carbone (PUSC) s'est déroulée tout au long de la journée. Dans la soirée, les co-présidents ont tenu une réunion spéciale avec les observateurs.

LE GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD L'ADAPTATION:

Le coprésident du GTSPD, Kishan Kumarsingh, a demandé aux parties de procéder à une réflexion sur, entre autres, les questions : de parité entre l'atténuation et l'adaptation; d'un objectif mondial; des mesures et engagements communs et individuels; et des dispositions institutionnelles.

La Bolivie, pour le G-77/CHINE et l'IRAN ont appelé à reconnaître que l'adaptation est spécifique au pays. Le TIMOR-LESTE et le SENEGAL ont encouragé l'établissement d'un lien entre les mesures d'adaptation et d'atténuation à long terme. Le MEXIQUE, présentant une proposition des Mexique-AILAC, avec la Jordanie, a soutenu l'idée d'un objectif global comprenant une vision politique.

Le G-77/CHINE, le MEXIQUE, l'AFRIQUE DU SUD et la COLOMBIE ont appelé à l'établissement de liens avec l'atténuation et les MME. Le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAIN, contré par la NORVEGE et les ETATS-UNIS, a indiqué qu'un objectif quantitatif pour les MME destinés à l'adaptation, pourrait être dérogé dans les plans d'adaptation nationaux (PAN). La TANZANIE, le G-77/CHINE, a suggéré que l'adaptation soit perçue comme étant dans le cadre du développement durable.

La SUISSE, le CANADA et l'UE ont convenu que l'objectif global devrait être qualitatif, la SUISSE, la NOUVELLE ZELANDE et le JAPON soulignant qu'il devrait se concentrer sur la promotion de la résilience à travers l'intégration de l'adaptation dans les politiques nationales. Le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que l'objectif devrait "élever" le rang de l'adaptation dans les processus de planification nationaux.

Tuvalu, au nom des PMA, avec l'Afrique du Sud, a déclaré que tous les pays devraient être encouragés à élaborer des plans d'adaptation, et a proposé la présentation de rapports biennaux sur les MME consacrés à l'adaptation, fournis aux pays en développement.

Le G-77/CHINE, avec le BANGLADESH, le GROUPE AFRICAIN et SAINT-LUCIE, a décrit les PAN comme étant un élément clé dans le soutien des mesures d'adaptation. La SUISSE a déclaré que toutes les parties devraient élaborer des plans d'action nationaux et soumettre des rapports sur les stratégies et plans nationaux.

L'Australie a souligné que les mesures d'adaptation ne sont pas un substitut pour l'atténuation. Le NIGERIA a appelé à des engagements forts et clairs pour les parties visées à l'annexe II. L'ALGERIE a souligné le caractère évolutif des besoins en matière d'adaptation.

Le G-77/CHINE, la SUISSE, le Costa Rica, pour AILAC, Nauru, au nom de l'AOSIS, l'UE, la NORVEGE, le JAPON, la NOUVELLE ZELANDE, le BRESIL et la TURQUIE ont appelé à s'appuyer sur les institutions et les mécanismes disponibles, tels que le Cadre d'adaptation de Cancun. L'AOSIS et la CHINE ont plaidé pour un renforcement du mandat du comité d'adaptation de la CCNUCC dans le domaine de la supervision des efforts fournis en matière d'adaptation.

Les PMA ont mis en relief l'ancrage des institutions existantes dans l'accord de 2015. L'AILAC a appelé à une consolidation des institutions opérant dans le domaine de l'adaptation, en 2017. L'EGYPTE a suggéré la création de synergies entre la CCNUCC et d'autres organisations internationales.

Les PMA ont proposé la mise en place d'un centre de validation et d'un registre international. L'ARABIE SAOUDITE, avec l'ALGERIE, la CHINE et l'INDE, contrée par le CANADA, a appelé à un registre similaire à celui des "MAAN". La SUISSE a appelé à un espace pour l'échange des bonnes pratiques.

L'AOSIS et les PMA ont appelé à des plates-formes régionales d'adaptation, tandis que la NOUVELLE ZELANDE a suggéré de renforcer les initiatives régionales disponibles. L'AFRIQUE DU SUD a soutenu l'idée d'une plate-forme de connaissances techniques touchant à l'adaptation, tirée de la proposition des Mexique-AILAC. SINGAPOUR s'est opposée à l'idée d'un "arsenal massif de surveillance" pour le processus de SDV de l'adaptation.

Le G-77/CHINE, les PMA, l'AOSIS, la CHINE et SAINT-LUCIE, contrés par l'AUSTRALIE et le CANADA, ont encouragé l'ancrage du mécanisme international de Varsovie pour les pertes et dommages dans l'accord de 2015. Le NICARAGUA a déclaré que le message qui dit que les pays en développement devraient continuer à "porter le fardeau" est injuste et qu'il n'aide pas à établir la confiance sur la route de Lima.

Les coprésidents du GTSPD ont proposé que Franz Perrez, Suisse, et Juan Hoffmaister, Bolivie, coordonnent des concertations informelles portant, entre autres, sur l'objectif mondial, les dispositions institutionnelles, y compris un registre éventuel, et l'établissement de liens avec l'aide. Le G-77/CHINE a informé que ses membres doivent s'accorder sur le point de savoir s'il s'agit là d'une approche recevable.

LE FINANCEMENT: Le co-président du GTSPD, Artur Runge-Metzger, a mis en exergue les domaines possibles de convergence, notamment sur l'ancrage du mécanisme de financement de la Convention dans l'accord et sur le renforcement du rôle du Comité permanent des finances (CPF). Le membre du conseil du FVC, Ayman Shasly, Arabie saoudite, et Seyni Nafo, membre du CPF, Mali, ont fait le point sur les travaux menés par le FVC et le CPF. Le PEROU a présenté un rapport sur le travail consacré au financement, entrepris par la présidence entrante de la CdP 20.

La Malaisie, pour le G-77/CHINE, a déclaré que les pays industrialisés devraient fournir un soutien financier, conformément aux obligations qui sont les leurs en vertu de la CCNUCC. La Jordanie, pour les pays en développement aux

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoom. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe de l'ENB à la Conférence de Bonn sur le changement climatique - octobre 2014 - est joignable par courriel à l'adresse <alice@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

vues similaires (PEDVS), a appelé à un engagement ambitieux des pays industrialisés et à une feuille de route et un calendrier clairs pour le financement jusqu'en 2020 et au-delà.

La NORVEGE, avec l'UE, a appelé à des engagements de la part de toutes les parties et à une tarification des émissions. La NORVEGE et la NOUVELLE ZELANDE se sont opposées à des engagements financiers chiffrés juridiquement contraignant. La NORVEGE et le BRESIL ont appelé à s'éloigner des approches axées sur des projets à financer. La NOUVELLE ZELANDE a proposé l'élaboration d'une déclaration politique sur le financement.

Le G-77/CHINE, le Costa Rica, pour l'AILAC, et l'UE, ont déclaré que le FVC devrait être ancré dans l'accord. La REPUBLIQUE DE COREE a appelé à un renforcement du rôle du CPF. Le MEXIQUE et le BRESIL ont souligné la nécessité de s'appuyer sur les institutions existantes. Le délégué des Maldives, au nom de l'AOSIS, a souhaité voir l'accord combler les lacunes dans l'actuelle architecture du financement destiné à la lutte contre le changement climatique.

Les PEDVS ont suggéré que les pays industrialisés mobilisent 1% de leur produit intérieur brut (PIB) pour les finances publiques. L'AFRIQUE DU SUD a appelé à un mécanisme d'évaluation des contributions des pays industrialisés sur la base du PIB. Le KENYA a soutenu l'idée d'un mécanisme d'examen, et le MEXIQUE a appelé à un processus robuste de SDV. L'AILAC a appelé à examiner et revoir à la hausse les engagements financiers en même temps que l'examen de l'ambition en matière d'atténuation.

La REPUBLIQUE DE COREE a souligné l'importance de la participation du secteur privé et a soutenu l'idée de partenariats solides entre les secteurs public et privé. L'UE a souhaité voir l'accord l'envoyer des signaux au secteur privé. Les PEDVS ont déclaré que les finances publiques devraient être la principale source de financement de la lutte contre le changement climatique.

Clôture de la séance, le co-président Runge-Metzger a souligné les points de convergence, tels que la centralité du FVC et le CPF. Il a souligné la prévisibilité et des engagements chiffrés comme étant des zones de complexité.

LA RET SUR LE PUSC

Ulrika Raab, Agence suédoise de l'énergie, a modéré la RET. Juho Lipponen, Agence internationale de l'énergie (AIE), a présenté la situation globale du PUSC. Il a souligné que la fixation et le stockage du carbone (PSC) est une XXX seule des technologies figurant dans le portefeuille XXX est nécessaire pour lutter contre le changement climatique et que des politiques fortes conduisent les investissements dans la PSC.

PSC: Vues des parties sur les options, les obstacles et les opportunités: Martin Aubé, Canada, et Matthew Billson, Royaume-Uni, ont partagé les expériences de leurs pays dans le domaine des PSC. Ils ont souligné la nécessité: de cadres réglementaires clairs; d'une participation du public; d'une coopération internationale; d'un appui de la part du gouvernements; et d'environnements favorables à l'investissement. Ils ont mis en exergue le besoin d'améliorer l'analyse de rentabilisation pour les PSC, non seulement en tant qu'option d'atténuation, mais comme un élément du portefeuille de l'énergie, soulignant l'importance du partage des connaissances et de l'apprentissage mutuel.

Groupe d'experts sur la mise en œuvre des mesures: Olav Skalmerås, Statoil, a présenté l'expérience de champ de gaz naturel de Sleipner en mer du PSC en Norvège. Il a identifié une taxe sur le CO₂ comme étant le moteur de ce projet qui a réussi à prouver que le CO₂ peut être stocké en toute sécurité dans les fonds marins.

Scott Mc Donald, Archer Daniels Midland, a parlé de l'état d'avancement des projets, des moteurs et des obstacles posés au processus de PSC aux États-Unis. Signalant que les projets de PSC sont complexes et coûteux, il a souligné la nécessité d'accroître les mesures d'encouragement fédérales et d'un plan d'imputabilité à long terme.

David Hone, Shell, a présenté le projet des sables bitumineux de Quest, mené à Alberta, au Canada. Il a souligné que le processus de PSC est la seule technologie qui porte directement sur les émissions cumulatives et qui peut mener à des émissions nettes nulles.

Le débat: Les délégués ont posé des questions concernant, entre autres: l'effet de la fragmentation réglementaire appliquée au processus de PSC; le décalage possible entre les dépenses publiques et les besoins de l'industrie; les risques de fuite et de non-permanence et l'intégrité environnementale; la possibilité de réutiliser les gazoducs; l'accessibilité du financement par les PMA; le petit nombre de projets de PSC; et la manière dont les parties peuvent collaborer dans les processus de PSC dans

le cadre de l'accord de 2015. Les conférenciers ont expliqué: qu'un cadre réglementaire clair est essentiel; que jusqu'à présent, aucun signe de fuite n'est apparu; et que les conditions du marché sont insuffisantes pour le processus de PSC.

PIEGEAGE ET UTILISATION DU CARBONE (PUC): Vues des parties sur les options, obstacles et opportunités: Majid Al Suwaidi, Emirats arabes unis (EAU), a décrit l'initiative de l'économie verte de son pays, soulignant l'importance du processus de PSC, vu que les Emirats arabes unis diversifient leur économie et investissent dans des activités à forte intensité énergétique.

Angelina Prokofyeva, Bayer, parlant au nom du ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche, a décrit le programme de l'Allemagne dans le domaine de l'utilisation de CO₂ pour une économie verte, soulignant la nécessité de combler le fossé entre la recherche et la mise en application.

Groupe d'experts sur la mise en œuvre des mesures: Michael Monea, SaskPower Carbon Capture & Storage Initiatives, a présenté à distance un exposé sur le projet de PSC du barrage Boundary, décrivant les défis à relever et les enseignements tirés, et a souligné le besoin d'intensifier le processus de PSC pour en réduire le coût.

Prokofyeva, au nom de Christoph Guertler, Bayer, a décrit la Dream Production research initiative qui utilise le CO₂ pour produire des mousses de haute qualité, remplaçant ainsi une partie du pétrole habituellement utilisé comme matière première.

Le Débat: Les délégués ont posé des questions sur: la répartition des compétences entre les ministères ayant rapport avec le processus de PSC; l'intensité énergétique du processus de PUSC; et l'élargissement de l'accès de la technologie du PUSC dans les pays en développement.

LE DEBAT SUR LA VOIE A SUIVRE: Les exposés: Andrew Purvis, Global CCS Institute, a mis en garde que le financement consacré au processus de PSC soit en baisse, et a souligné la nécessité: d'un soutien politique; d'une volonté politique; d'une parité des politiques; et d'une institution des Nations Unies chargée du processus de PSC.

Tim Dixon, IEA GHG, a parlé de divers projets de PUSC en cours, et a informé que l'Organisation internationale de normalisation est en train d'élaborer des normes pour le processus de PSC. Il a conclu en notant que le processus de PSC n'est pas de la science-fiction, mais un "fait scientifique".

Ellina Levina, AIE, a décrit la feuille de route de l'AIE concernant le PUC, mentionnant sept principales mesures pour le déploiement du processus de PUC au cours des sept prochaines années.

Le débat: Les délégués ont abordé: le développement de l'accès des pays aux technologies de PSC; les questions transfrontières et questions de responsabilité; et les pistes pour le traitement du processus de PSC dans le cadre de la CCNUCC. Les conférenciers ont souligné: l'échange d'informations; la coopération interétatique; et l'utilisation des mécanismes disponibles de la CCNUCC pour soutenir le processus de PSC, notamment les MAAN et le FVC. Kunihiko Shimada, vice-président du CET, Japon, a expliqué que le Centre et le réseau des technologies propres du CET ont besoin d'un mandat de la part des parties pour travailler sur le PSC.

DANS LES COULOIRS

Après ce que beaucoup avaient qualifié de "démarrage lent", la deuxième journée de travail de la GTSPD 2-6 s'est ouverte par un appel à changer de vitesse. La discussion des mesures d'adaptation, cependant, a vu se dérouler un flux de longues déclarations et même l'initiative des co-présidents permettant une nouvelle configuration n'a pu faire grand-chose pour accélérer le rythme.

Des délégués ont reconnu qu'un dialogue constructif a eu lieu, mais certains ont déploré le fait que beaucoup de temps ait été gaspillé à "répéter des choses évidentes," avec une accumulation de retards dans le traitement des éléments inscrits à l'ordre du jour chargé du GTSPD.

Les négociations retombant dans le mode habituel, beaucoup ont fait remarquer qu'il est clair que davantage de temps de négociation allait être nécessaire si la date butoir d'avril 2015, annoncée par les co-présidents, doit être respectée.

Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a accaparé une bonne part de l'attention des délégués, et la RET sur le processus de PUSC, qui a duré toute la journée, n'a attiré qu'une participation limitée. Certains délégués ont déploré le fait que bien que le format de la RET soit utile pour la sensibilisation, il laisse peu de temps pour les discussions en profondeur. Mais beaucoup ont souligné qu'elle a été une occasion en or pour le plaidoyer en faveur de l'entrée du processus de PSC dans l'accord de 2015.



CONFERENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: MERCREDI 22 OCTOBRE 2014

Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a examiné l'axe de travail 1 (l'accord de 2015), avec un accent sur le financement et sur les CIDN. Une RET sur les mesures contre les émissions de GES, autres que le CO2, s'est déroulée tout au long de la journée.

GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD

LE FINANCEMENT: Le co-président Artur Runge-Metzger a appelé les délégués à ne pas "s'en tenir à leurs positions" et à trouver un terrain d'entente. La NORVEGE a précisé que la proposition de s'éloigner des approches basées sur des projets a pour s'appuyer sur son expérience avec la REDD+, préférant une approche évolutive permettant un renforcement de l'état de préparation et des capacités. Tuvalu, au nom des PMA, a soutenu une approche fondée sur le renforcement de l'état de préparation.

La SUISSE, le CANADA, les ETATS-UNIS ET L'AUSTRALIE se sont opposés à l'idée d'un objectif quantitatif à court terme pour l'après 2020. La SUISSE a appelé à des engagements de tous les pays à fournir des ressources pour les politiques de lutte contre des changements climatiques et, avec les ETATS-UNIS et les PMA, a appelé tous les pays en mesure de le faire, à fournir une aide à ceux qui en ont besoin.

La CHINE, L'IRAN, LES PMA et L'EQUATEUR ont appelé à des engagements quantitatifs et avec comme point de départ, l'engagement de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, a proposé, avec L'IRAN, l'élaboration d'une feuille de route pour l'augmentation du financement de l'après 2020. Le MALAWI a, également, soutenu un engagement quantitatif.

La COLOMBIE a clarifié que sa proposition est pour: un objectif transformationnel mondial; un objectif quantitatif à court terme assorti d'une liste des engagements pris par les parties; et un processus dynamique et itératif pour augmenter l'objectif quantitatif, qui prenne en considération les cycles budgétaires nationaux et qui réponde à l'évolution des besoins et des capacités.

Le délégué des ETATS-UNIS a souligné la nécessité: d'utiliser les finances publiques pour mobiliser l'investissement privé; de rendre l'environnement favorable; et d'encourager la limitation des investissements à haut débit de carbone et de s'assurer que tous les apports financiers soient compatibles avec la lutte contre le changement climatique.

La SUISSE a appelé à un mandat de la CdP, axé sur l'évaluation et à modifier le mécanisme financier en fonction des besoins. Le JAPON a souligné que les institutions existantes fonctionnent bien. La GUYANE a plaidé pour l'utilisation du mécanisme financier actuel.

Le CHILI, les PMA, la TURQUIE et PALAU ont appelé à l'ancrage du FVC dans l'accord de 2015. La GAMBIE, le GHANA, les ETATS-UNIS, PALAU et le MALAWI ont salué l'affectation de 50% des financements du FVC aux mesures d'adaptation, et plaidé pour le maintien de l'équilibre dans l'accord. Le GHANA a souligné l'importance de l'accès direct au financement. Belize, pour la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a souligné l'idée de plutôt utiliser les institutions existantes, que de chercher à "réinventer la roue".

L'ALGÉRIE, la CHINE, L'IRAN et L'INDE ont parlé des sources publiques de financement, avec la CHINE, L'IRAN, L'EQUATEUR, PALAU et la TANZANIE dirent que le financement du secteur privé devrait être complémentaire. SUISSE a souligné l'importance d'une variété de sources. CHILI et la CARICOM ont appelé à une définition du financement climatique.

Le JAPON, le CANADA et les ETATS-UNIS ont mis en relief la facilitation des investissements du secteur privé et la croissance faible en carbone, avec l'UE et les ETATS-UNIS précisant que le financement privé ne remplacera pas les finances publiques. L'AUSTRALIE a souligné l'utilisation du financement public pour soutenir ceux qui ne sont pas en mesure d'attirer des financements privés, et d'accorder une priorité au financement destiné à ceux qui ont moins de moyens et une plus grande vulnérabilité.

La GUYANE, L'EQUATEUR, la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO et L'EGYPTE ont établi une distinction entre le financement climatique et l'aide au développement. L'EQUATEUR a suggéré une "éco-taxe" sur les exportations de pétrole. Les PMA, l'UE et les ETATS-UNIS, contrés par L'INDE, ont suggéré de prendre en considération la coopération Sud-Sud dans l'accord 2015.

L'UE a soutenu l'idée de prendre en considération les impacts et les résultats dans le financement destiné à la lutte contre le changement climatique. La COLOMBIE et les PMA ont soutenu l'idée d'une évaluation ex ante et une évaluation ex post du financement destiné à la lutte contre le changement climatique. La BOLIVIE s'est opposée aux approches fondées sur le marché, du financement climatique.

Les coprésidents du GTSPD ont proposé la tenue de discussions informelles sur le financement continu, coordonnées par Gary William, Theseira, en Malaisie, et Christo Artusio, Etats-Unis.

CIDN: Le co-président Kishan Kumarsingh a demandé aux parties de procéder à une réflexion sur le projet de texte consacré aux CIDN, en mettant l'accent sur, entre autres, la clarté, la transparence et la compréhension commune, et de traiter la différenciation du rôle de l'adaptation et du financement dans les CIDN.

S'agissant de la différenciation, l'Argentine, au nom des PEDVS, le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAINE, et la CHINE ont suggéré que les CIDN comprennent des données différenciées pour les parties de l'annexe I et de l'annexe II et des parties non visées à l'annexe Is. Tuvalu, au nom des PMA, et le KENYA ont souligné l'importance de la différenciation des données, en particulier pour les plus vulnérables. La NOUVELLE ZELANDE, L'AUSTRALIE et le CANADA se sont opposés à une "double approche", précisant que les CIDN sont déjà à déterminés au niveau national. L'UE a expliqué qu'une différenciation du type et de la forme de l'engagement doit être fondée sur la capacité.

Au sujet du champ d'application des CIDN, L'ARABIE SAOUDITE et le MEXIQUE ont souhaité voir les CIDN aborder l'adaptation, et avec les ILES MARSHALL, la MONGOLIE, le GROUPE AFRICAINE, le Costa Rica, parlant au nom de l'AILAC, et le KENYA, les voir aussi mettre l'accent sur les MMCE. Les PMA ont déclaré que les CIDN devraient se concentrer sur l'atténuation, mais ont souligné la nécessité de signaux sur la façon dont l'adaptation et les MMCE sont traités dans l'accord 2015.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoom. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe de l'ENB à la Conférence de Bonn sur le changement climatique - octobre 2014 - est joignable par courriel à l'adresse <alice@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

La NOUVELLE ZELANDE, le CANADA, la FEDERATION DE RUSSIE et la NORVEGE ont indiqué que les CIDN devraient aborder l'atténuation seulement. La NORVEGE a ajouté que l'intégration des besoins en matière de MME pourrait être pertinente lorsque les pays en développement présentent des mesures plus ambitieuses qui requièrent un soutien international.

Au sujet des informations à fournir, le BANGLADESH a déclaré que les CIDN doivent être simples et comparables. Le délégué des ILES MARSHALL a appelé à des CIDN clairs, transparents et faciles à comprendre. L'UE a suggéré de renforcer les exigences en matière de données aux fins de fournir des éclaircissements sur l'ambition par rapport, notamment: à l'UTCATF; aux mécanismes de marché et aux méthodes de calcul des seuils de référence habituels.

Au sujet de l'évaluation des CIDN, la NOUVELLE ZELANDE, l'AUSTRALIE et la FEDERATION DE RUSSIE se sont opposés à l'idée d'une évaluation des CIDN par le Secrétariat, la NOUVELLE ZELANDE appelant à un processus d'évaluation simple et pratique.

L'UE a appelé le Secrétariat à compiler les données relatives aux CIDN dans un document, et a proposé des ateliers pour permettre des discussions entre les parties et l'engagement des institutions extérieures qui ont effectué l'analyse des CIDN. Les PMA, la FEDERATION DE RUSSIE et l'UE ont soutenu l'idée d'un processus d'évaluation "non menaçant" et de facilitation. La NORVEGE a appuyé l'idée d'un processus ex ante. L'AILAC a clarifié que le processus ex ante couvrirait l'atténuation et les MME, mais pas l'adaptation.

Beaucoup ont demandé que les CIDN soient présentés le plus tôt possible en 2015, tandis que d'autres ont préféré s'en tenir au "calendrier de Varsovie".

RET SUR LES MESURES CONTRE LES GES AUTRES QUE LE CO₂

Marta Pizano, Colombie, a modéré la RET.

LES EMISSIONS DE METHANE: Henry Ferland, Initiative mondiale sur le méthane, a présenté le programme de partenariat volontaire, soulignant le potentiel rentable de l'atténuation et les co-avantages de la réduction des émissions de méthane.

Points de vue des Parties sur les options, les obstacles et les opportunités: Lachlan Grove, Australie, a présenté trois politiques nationales de réduction de méthane.

Groupe d'experts sur la mise en application des mesures: Carolyn Opio, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a présenté les enseignements tirés d'un projet pilote dans le domaine de l'élevage chez les petits exploitants au Kenya, reliant les gains de productivité aux mesures d'atténuation en place.

Gary Crawford, International Solid Waste Association, a présenté l'initiative Déchets solides municipaux de la Climate and Clean Air Coalition (CCAC) qui traite des polluants climatiques de courte durée (SLCPs) découlant des déchets produits dans les villes.

Bianca Sylvester, Banque mondiale, a présenté le projet pilote Auction Facility de la Banque pour l'atténuation des effets des émissions de méthane et du changement climatique, et qui cible, pour commencer, 1200 projets de réduction de méthane, et une capitalisation de 100 millions de dollars.

Le débat: Les participants ont abordé: la faiblesse des prix de la réduction certifiée des émissions (URCE); la production de bio-méthane; et la réduction des émissions de méthane provenant de l'élevage en Nouvelle-Zélande et de la production de riz.

Emissions d'oxyde nitreux (N₂O): Francesco Tubiello, Auteur principal du RE5 du GT III du GIEC, a déclaré que près de 7% des émissions anthropiques de GES sont des gaz N₂O, et que les émissions de l'agriculture et de l'élevage constituent 75% de ce chiffre. Il a souligné que la combinaison des options touchant à l'offre et à la demande, peut générer des réductions d'émissions significatives dans l'agriculture, d'ici 2030.

Points de vue des parties sur les options, les obstacles et les opportunités: José Miguez, ministère de l'environnement, Brésil, a souligné les défis que posent la faiblesse du prix des CER et le coût élevé de la technologie pour réduire les émissions de GES à long terme.

Omedi Moïse Jura, ministre de l'environnement et des ressources naturelles du Kenya, a présenté le Plan d'action national du Kenya pour la lutte contre le changement climatique, soulignant le passage de la législation consacré aux réglementations régissant la qualité de l'air ambiant.

Groupe d'experts sur la mise en application des mesures: Rama Reddy, Banque mondiale, a déclaré que les obstacles qui entravent la réduction de N₂O dans l'agriculture sont dus aux difficultés rencontrées dans la réalisation d'une utilisation plus efficace des ressources.

Volker Andersen, International Fertilizer Industry Association, a donné des exemples de mécanismes de marché régionaux réussis, dans le domaine de la réduction de N₂O dans la production d'engrais.

Philippe Chaveau, Solvay, a parlé des rôles des mesures volontaires et des marchés de carbone dans la réduction des émissions découlant de la production d'acide adipique.

Le débat: Les participants ont abordé: la nécessité d'un signal du prix du carbone; les co-avantages l'atténuation du N₂O; et les subventions accordées aux engrais.

LES GAZ FLUORES: Helena Molin Valdés, CCAC, a expliqué que la Coalition est un premier effort pour traiter des SLCPs en tant que défi collectif, faisant état d'une possibilité de prévenir jusqu'à deux milliards de tonnes d'équivalent CO₂ en émissions d'hydrofluorocarbures (HFC), au cours de la prochaine décennie.

Groupe d'experts représentant les expériences de pays et les organisations internationales: Liu Yang, Commission de la réforme et du développement national, Chine, a présenté les efforts nationaux visant à éliminer progressivement les HFC, y compris un plan d'action et un objectif pour l'horizon 2015.

Arno Kaschl, Commission européenne, a décrit la politique de l'UE pour les gaz fluorés, soulignant que les solutions de rechange, efficace et à faible coût, aux HFC, sont disponibles dans de nombreux secteurs.

Megumi Seki, Secrétariat de l'Ozone, a présenté les débats actuels menés sur les HFC dans le cadre du Protocole de Montréal (PM). Lambert Kuipers, Secrétariat de l'Ozone, a décrit les rapports au titre de 2013 et 2014 du Groupe de travail de la technologie et de l'évaluation économique des solutions de remplacement.

Eduardo Ganem, Fonds multilatéral pour l'application du PM, a décrit l'aide fournie par le Fonds aux pays en développement à travers la conversion des procédés industriels, le transfert de technologie et la formation des agents des douanes.

Stephan Sicars, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, a décrit le soutien apporté aux gouvernements, à l'industrie et aux artisans pour les convertir loin des hydrochlorofluorocarbures.

Groupe d'experts, représentant le secteur de l'entreprise: Jostein Søreide, Norsk Hydro, a présenté l'expérience de son institution dans la réduction des émissions d'hydrocarbures perfluorés, concluant que le contrôle de processus conduit à une efficacité élevée et à de faibles émissions.

Stephen Van Maren, Alliance for Responsible Atmospheric Policy, a déclaré que l'élimination progressive des HFC nécessite une approche globale unifiée.

Kazuhiro Satō, Japan Refrigeration and Air Conditioning Industry Association, a décrit un nouveau règlement régissant le fluorocarbure au Japon.

Le débat: Les participants ont évoqué: la nécessité d'agir "avant la courbe" dans la réduction des HFC; l'importance de la réglementation; le point de savoir si la CCNUCC ou le PM devraient aborder l'élimination progressive des HFC; le coût des solutions aux HFC; et le manque d'alternatives aux HFC dans les régions à température ambiante élevée.

LA VOIE A SUIVRE: Les participants ont examiné les voies et moyens de renforcer les mesures d'atténuation pour l'après 2020, y compris par: l'encouragement d'autres pays à se joindre à la CCPA; l'utilisation des institutions existantes relevant de la CCNUCC, tels que le CET et le CRT, pour le suivi des questions soulevées à la RET, et la fourniture de conseils techniques sur les gaz fluorés; et l'encouragement des organisations intergouvernementales et de la coopération bilatérale à traiter les gaz autres que le CO₂.

DANS LES COULOIRS

Le train du GTSPD démarrant lentement, l'approche interactive promue par les co-présidents a produit des progrès intermittents dans les discussions du groupe de contact sur le financement. Un certain nombre de délégués en était à réitérer des positions connues, mais d'autres ont exprimé leur appréciation aux Etats-Unis pour leur position "étonnamment progressiste" et à la proposition de la Norvège sur le soutien de l'état de préparation.

D'autres, cependant, en étaient à s'interroger jusqu'à quel point les parties avaient avancé depuis Durban, d'autant plus que certains ont qualifié le début des discussions sur les CIDN de "démoralisant". Les positions sur les CIDN étaient fortement polarisées et un délégué optimiste a souligné "qu'au moins, ils sont en train d'examiner un texte", un autre s'est demandé s'il y avait un espoir de voir aboutir le processus des CIDN.

Un sentiment de déjà vu a caractérisé aussi la RET sur les gaz autres que le CO₂, dans laquelle un vieux dilemme sur l'opportunité d'aborder l'élimination progressive des HFC dans le cadre de la CCNUCC ou celui du Protocole de Montréal, a refait surface, à côté d'exposés plus techniques et plus orientés vers l'action, et d'un rappel de la façon dont le processus de la CCNUCC et l'action sur le terrain semblent souvent avancer sur deux voies différentes.



CONFERENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: JEUDI 23 OCTOBRE 2014

Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a procédé, tout au long de la journée à l'examen de l'axe de travail 1 (l'accord de 2015), plaçant l'accent sur les contributions intentionnelles déterminées au niveau national (CIDN). Une séance d'information sur la coopération et le soutien pour les préparatifs nationaux des CIDN a eu lieu à l'heure du déjeuner. L'après-midi a vu se dérouler une séance de suivi des réunions d'experts techniques (RET) consacrées à l'ouverture de possibilités d'atténuation à travers le déploiement de l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, l'amélioration de l'environnement urbain et de l'utilisation des terres durant la période avant 2020, et une réunion de bilan du GTSPD.

GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD

CIDN: Le co-président Kumarsingh a encouragé les parties à négocier, ajoutant que des questions importantes doivent être traitées avant d'arriver à une décision sur les CIDN à Lima

La REPUBLIQUE DE COREE, Sainte-Lucie, la CARICOM, la SUISSE et TONGA ont accueilli favorablement le projet de texte des coprésidents comme plate-forme de discussion. L'ÉQUATEUR et l'ALGÉRIE ont suggéré de négocier sur la base du document de salle de conférence (DSC) soumis par les pays en développement aux vues similaires (PDVS). L'AFRIQUE DU SUD a appelé à un référentiel au travail sur les éléments de l'accord 2015, dans la décision concernant les CIDN.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à la soumission rapide des CIDN. Le JAPON s'est opposé à l'introduction de nouveaux délais.

La SUISSE et PALAU se sont opposés à une différenciation binaire entre les parties de l'annexe I et celles non visées à l'annexe I. La COLOMBIE a suggéré de faire référence à leurs capacités respectives. Le BRÉSIL, l'AFRIQUE DU SUD, la COLOMBIE, les ILES SALOMON, TRINIDAD ET TOBAGO et PALAU ont mis en garde contre un retour en arrière, le BRÉSIL suggérant une approche "concentrique" à la différenciation.

Le délégué de TRINITÉ-ET-TOBAGO a appelé à s'assurer d'une "spirale ascendante d'ambition" pour la réalisation de l'objectif de 2 ° C. La JORDANIE, la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO et l'ALGÉRIE ont suggéré d'établir une distinction entre les CIDN des pays industrialisés et celles des pays en développement. L'IRAN, l'AOSIS, le NIGERIA et la JORDANIE ont exhorté les pays industrialisés à prendre les devants.

La REPUBLIQUE DE COREE a suggéré que les CIDN soient accompagnées de données sur les mesures d'atténuation applicables à toutes les parties, et des données supplémentaires rendant compte des circonstances nationales. Le GHANA, la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, la TANZANIE, la JORDANIE, le NIGERIA, TIMOR-LESTE,

l'ÉQUATEUR, le NICARAGUA, l'ALGÉRIE et le BRÉSIL ont indiqué que les CIDN devraient inclure l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre (MME). Le SALVADOR a souhaité voir les CIDN des pays industrialisés inclure un financement public suffisant et prévisible.

La SUISSE et les ÉTATS-UNIS ont fait valoir que l'inclusion de l'adaptation dans les CIDN risquait de retarder leur soumission. TUVALU a demandé que l'adaptation soit traitée "convenablement" et que le thème des pertes et dommages soit intégré à l'accord. TIMOR-LESTE a suggéré que les PMA pourraient mettre en avant des contributions qualitatives en matière d'atténuation. La TANZANIE, CUBA, l'ALBA, et L'IRAN ont souligné le respect du mandat de Varsovie.

La CARICOM, les ÉTATS-UNIS, SINGAPOUR, les ILES COOK et la SUISSE, contrés par le SALVADOR, ont souhaité voir les CIDN être axées sur les mesures d'atténuation. La GAMBIE a souligné les co-avantages de l'atténuation et de l'adaptation. Le délégué des ILES SALOMON a déclaré que négocier les MME dans le cadre des CIDN renforcerait la confiance. TUVALU a souligné la nécessité d'établir un lien entre le "train express des CIDN d'atténuation" et le «train tous-arrêts de la finance».

L'AFRIQUE DU SUD, la COLOMBIE, l'AOSIS et TONGA ont souligné que le processus d'évaluation est la clé. TONGA a ajouté que les parties et les experts devraient être en mesure de demander des éclaircissements sur les CIDN, et le VENEZUELA a proposé une plate-forme de CIDN au processus de SDV. L'AOSIS a appelé à déterminer si l'ambition est bien en phase avec la limite de 1,5 ou 2 ° C. PALAU a souligné que l'examen du total des CIDN devrait permettre aux pays d'augmenter leur ambition.

Le SALVADOR et la CARICOM, contrés par le JAPON, ont suggéré au Secrétariat de rédiger un rapport d'évaluation de l'adéquation et de la transparence des CIDN. La COLOMBIE a suggéré que le Secrétariat compile et communique les CIDN, avec une évaluation par un organisme externe. L'ALGÉRIE a déclaré que le Secrétariat devrait compiler les CIDN des pays industrialisés et des pays en développement dans deux documents distincts. Le BRÉSIL a suggéré que les CIDN soient soumises de manière cyclique, dans le cadre de l'exercice de renforcement de l'ambition continue. La JORDANIE s'est opposée à une révision des CIDN.

La COLOMBIE, la CARICOM et la SUISSE, contrés par la TANZANIE, ont soutenu l'adoption d'une décision sur les CIDN à Lima.

Déplorant le "positionnement" des parties, le co-président Kumarsingh a suspendu la discussion, faisant état d'une absence de progrès significatifs sur les CIDN, malgré quelques propositions et la clarté sur certaines questions.

REUNION DE BILAN DU GTSPD

Le co-président de Runge-Metzger s'est félicité des échanges focalisés qui ont porté sur l'adaptation, le financement, l'axe de travail 2 et les CIDN. Il a énuméré les questions en suspens, et

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoom. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe de l'ENB à la Conférence de Bonn sur le changement climatique - octobre 2014 - est joignable par courriel à l'adresse <alice@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

a informé que les co-présidents capteraient les vues sur l'axe de travail 2 et les CIDN dans de nouvelles versions des projets de décisions.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, le Costa Rica, au nom de l'AILAC, l'UE, Sainte-Lucie, au nom de la CARICOM, et la GAMBIE, se sont félicités de l'orientation des co-présidents et de la transparence du processus. L'Égypte, au nom des PDVS, a suggéré de commencer le texte de négociation sur la base des DSC présentés lors de la réunion précédente du GTSPD, ajoutant que le mandat du GTSPD ne permet pas aux co-présidents d'introduire des textes.

La Bolivie, au nom du G-77/CHINE, a exprimé son inquiétude quant au manque de progrès dans la rédaction du texte, suggérant que les résultats de Lima du GTSPD soient construits par et fondés sur les observations fournies par les parties. La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que les discussions ont été "lentes mais riches et profondes," citant un certain nombre de points de convergence. Le Népal, au nom des PMA, a déclaré que les discussions ont été utiles, encourageant la réalisation d'avancées sur le projet de décision sur les CIDN. L'UE a exprimé sa déception au sujet des retards accusés sur divers points de l'ordre du jour et a appelé à un texte plus concis sur les éléments de l'accord de 2015. L'AILAC et l'UE ont souligné l'existence de certains domaines consensuels, notamment sur l'adaptation et le renforcement des institutions existantes.

Au sujet des CIDN, les PDVS ont signalé que le mandat de Varsovie ne comprend pas l'idée de négocier en "cycles" les CIDN ou la notion de mesures d'atténuation à long terme. L'ARABIE SAOUDITE a suggéré que les CIDN soient délimitées par les circonstances nationales et que leur champ d'application soit décidé à Paris. Le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré que les CIDN financières des pays industrialisés sont un livrable essentiel d'ici mars 2015.

S'agissant de l'axe de travail 2, le GROUPE PARAPLUIE a accueilli avec satisfaction les RET, tout en soulignant le travail qui reste à faire en vue de s'assurer qu'ils catalysent l'atténuation sur le terrain. L'UE a parlé d'une convergence de vue sur la façon de mener les RET avant et après 2015. Nauru, au nom de l'AOSIS, s'est réjoui de l'élaboration du texte sur l'axe de travail 2. Le porte-parole des PMA a souligné l'utilité des RET et a appelé les pays industrialisés à remplir leurs obligations relatives à l'avant 2020.

Au sujet de la voie à suivre, le GROUPE PARAPLUIE et l'UE ont appelé les coprésidents à élaborer de nouvelles versions des projets de décisions sur l'axe de travail 2 et la CIDN. Le GIE a invité les coprésidents à présenter une nouvelle version du texte sur les éléments de l'accord de Lima. Le GROUPE AFRICAÏN a appelé à un résultat unique sur l'axe de travail 1, à Lima. L'UE a suggéré de traiter d'urgence les questions juridiques liées à l'accord. La CARICOM a appelé à discuter de la forme juridique de l'accord, du principe de non-retour en arrière et des mesures d'adaptation.

La REPUBLIQUE DOMINICAÏNE a souligné la soumission faite par 23 pays sur l'intégration de l'éducation et de la sensibilisation dans l'accord de 2015. Le SAINT-SIEGE a déclaré qu'il a un impératif moral d'agir pour protéger le climat, qui est un bien public mondial. Le PÉROU a mis en garde les délégués que le temps est compté et a appelé à une volonté de construire une base solide à Lima.

Divers pays ont appuyé la tenue d'une réunion supplémentaire avant avril 2015 et une autre, au cours de la deuxième partie de l'année.

Juan Hoffmaister, Bolivie, a rendu compte des discussions constructives qui ont eu lieu dans les concertations informelles sur l'adaptation et qui ont mis l'accent sur l'objectif global, prenant note de la demande, par les parties, de les poursuivre jusqu'à la fin de la réunion.

Le co-président Runge-Metzger a conclu en soulignant: l'accord sur la tenue de deux réunions du GTSPD en 2015, dont une en février prochain; que le document officieux des coprésidents sera rationalisé; l'absence de consensus sur la négociation avec le texte affiché sur écran; et la nécessité de travailler plus efficacement et de passer à la négociations de textes.

LES RET

Halldor Thorgeirsson, Secrétaire de la CCNUCC, a modéré une séance d'information des organisations et institutions de soutien impliquées dans les RET.

L'Agence internationale de l'énergie, l'Agence internationale de l'énergie renouvelable, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Université technique de 'Denmark Partnership', l'Énergie durable pour tous, et le Partenariat sur le développement durable, le transport à faible émission de carbone ont fait état d'avancées dans l'accélération des mesures relatives à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et dans le secteur des transports, mettant en relief: les possibilités de soutien; les partenariats public-privé; et les approches systémiques. Les délégués ont demandé des éclaircissements sur, entre autres: l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans les pays industrialisés; la tenue d'une RET sur les transports; et la poursuite du soutien aux programmes d'efficacité énergétique dans les pays en développement.

ICLEI – Collectivités locales pour la durabilité, la Banque mondiale et ONU-Habitat ont fait état des progrès accomplis dans les mesures en faveur des villes, dont, notamment: le lancement du Pacte des maires lors du sommet climatique de l'ONU; des plans d'atténuation et d'adaptation des milieux urbains; et le soutien financier. Les délégués ont débattu: des conditions imposées aux pays en développement par les institutions financières; de la nécessité d'établir une distinction entre l'investissement "vert" et l'investissement "brun"; et d'une vision pour l'accord 2015.

Le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial ont parlé de la façon dont ils peuvent contribuer à accroître l'ambition pour l'avant 2020, le FVC soulignant l'importance de la première séance consacrée aux annonces de contributions en novembre 2014 et ont appelé les parties à y apporter leur contribution. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque mondiale ont parlé d'une variété de nouvelles initiatives découlant du Sommet de l'ONU sur le climat, dont, notamment, la Déclaration de New York sur les forêts. Ils ont souligné que les RET offraient la possibilité d'élaborer des initiatives, de décrire le travail qui se déroule sur le terrain et d'identifier les défis qui doivent être relevés pour aller de l'avant.

Le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Climate Technology Centre and Network a examiné la manière dont leur travail répond aux avis des RET, en particulier dans le domaine de l'efficacité énergétique, le CET mettant en exergue la nécessité d'orientations claires de la part des parties.

DANS LES COULOIRS

La balise mi-chemin de la GTSPD 2-6 dépassée, les pensées des délégués se sont tournées aux progrès réalisés jusque là: question de savoir si des points de convergence ont émergé et si les discussions progressent suffisamment vite. Bien que certains aient souligné l'utilité des discussions, la longue liste des questions qui restent encore à résoudre d'ici samedi soir a laissé beaucoup à se demander, comme l'a formulé le co-président du GTSPD, Kumarsingh en doute, si les parties "savent ce qu'elles font" et "ce qu'elles veulent réaliser".

Un domaine où la divergence est apparue clairement est celui des CIDN. Alors que la plupart des délégués convenaient que le monde a changé depuis l'adoption de la Convention, les interprétations de ce que cela signifiait étaient situées sur un large spectre, allant de ce que certains étiquetaient "taille unique" à des approches de "bifurcation".

Dans le même temps, un certain nombre de parties ont fait des efforts explicites pour amener les bords opposés à se rapprocher. Une suggestion avancée par le Brésil pour une différenciation "concentrique" a créé un petit buzz, beaucoup manifestant un intérêt à explorer les voies et moyens de la rendre opérationnelle. La séance d'information sur les activités de coopération pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration des CIDN a également été saluée par beaucoup comme un espace utile pour l'échange d'informations.

Reste que dans l'ensemble, ni les longues ombres automnales qui accompagnent les délégués sur leur chemin aux réunions de coordination nocturnes, ni même la fête de la lumière, Diwali, célébrée jeudi, n'ont été, comme l'a formulé le co-président Kumarsingh, capables d'alléger l'humeur, et certains avaient déjà l'esprit tourné vers le printemps de Lima pour "éclairer leurs idées".



CONFERENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

Vendredi, le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a examiné l'axe de travail 2 (l'ambition pour l'avant 2020) et l'axe de travail 1 (l'accord de 2015), plaçant accent sur l'adaptation, le renforcement des capacités, la technologie et la transparence.

LE GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD

L'AXE DE TRAVAIL 2: Le co-président du GTSPD, Kishan Kumarsingh, a demandé aux parties de répondre aux conclusions, soulignant celles de l'AOSIS et des PDVS.

La SUISSE, les ÉTATS-UNIS, le BANGLADESH, au nom des PMA, et la NOUVELLE ZELANDE ont appuyé l'idée d'utiliser le projet de texte des co-présidents comme plate-forme de discussion. L'AFRIQUE DU SUD, l'AUSTRALIE et le CANADA ont soutenu l'élaboration, par les coprésidents, d'un projet de texte révisé prenant en ligne de compte les opinions exprimées durant cette réunion.

La TANZANIE a souligné la nécessité d'y intégrer l'adaptation et de placer un accent plus prononcé sur les moyens de mise en œuvre (MMØ) dans le projet de texte. Beaucoup ont appuyé la poursuite du programme de travail de l'axe 2.

S'agissant de la proposition de l'AOSIS, Nauru, au nom de l'AOSIS, a expliqué qu'elle est axée sur l'expansion du processus technique de l'après-2015, en y englobant: des RET plus efficaces et plus efficaces assorties de préavis et d'une interaction accrue; des mises à jour régulières des documents après les RET; l'invitation des organisations dotées d'une expérience dans la mise en œuvre des éléments examinés dans les RET à faire des soumissions; et l'engagement ministériel dans l'axe de travail 2.

Au sujet de la proposition des PDVS, la Chine, au nom des PDVS, a mis en exergue leur document de salle de conférence (DSC) consacré à l'axe de travail 2, demandant, entre autres: une ratification immédiate et précoce de l'amendement au Protocole de Kyoto de Doha; l'engagement inconditionnel des parties de l'annexe I en 2014 à réduire leurs émissions de 40% par rapport à leurs niveaux de 1990, d'ici à 2030; l'engagement des parties de l'annexe II à apporter leur soutien au cadre de l'adaptation; l'engagement à mettre en place des mesures de riposte; une capitalisation rapide et substantielle du FVC; des engagements financiers en faveur du processus de SDV; et l'élaboration des modalités de fonctionnement du CET et du CRTP par l'OSAST 42.

La NORVEGE, le CANADA, l'AUSTRALIE, le JAPON et la NOUVELLE-ZELANDE ont indiqué que le DSC des PDVS allait au-delà du mandat de Varsovie, l'AUSTRALIE signalant que la question de la mise en œuvre du Plan d'action de Bali est traitée ailleurs. Le CANADA a ajouté que le DSC risquait de limiter de manière significative la capacité collective des parties à réduire les émissions.

L'UE et les pays les moins avancés ont fait état d'un consensus émergent sur la nécessité de tenir des RET après 2015. Le BRÉSIL a proposé d'envisager une expansion de l'axe de travail 2 au-delà de 2020, soit dans le cadre de l'accord 2015 soit en tant que voie distincte.

La SUISSE, l'AUSTRALIE, la NORVEGE et la NOUVELLE ZELANDE ont souligné que les RET devraient se concentrer sur l'amélioration de l'ambition de toutes les parties dans le domaine de l'atténuation. Le délégué des ÉTATS-UNIS a proposé de faire en sorte que les RET soient plus concrètes et axées davantage sur les résultats, et de s'assurer de la disponibilité des données idoines avant et après les RET. Le CANADA a salué les efforts déployés pour rendre les RET plus efficaces et pour y engager les autorités infranationales, mais a mis en garde qu'un portail d'information sur le Web risquait de s'avérer ingérable. L'AUSTRALIE a souligné le besoin de s'assurer de la disponibilité des ressources financières. L'AFRIQUE DU SUD a plaidé pour un mécanisme d'ambition agissant uniquement sur les résultats des RET. L'AILAC a suggéré la création d'un nouveau forum pour les parties, pour l'échange volontaire de données sur le soutien de les MAAN et, contrée par la NOUVELLE ZELANDE, d'un nouveau mécanisme pour catalyser les mesures d'atténuation.

La NORVEGE et le JAPON ont appelé le CET et le CRTP à s'impliquer davantage dans les RET, la NOUVELLE ZELANDE suggérant qu'ils en gèrent les systèmes et en communiquent les résultats. L'AOSIS et l'UE ont indiqué qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des RET à toutes les sessions de la CCNUCC, l'AOSIS précisant que l'important c'est la qualité et non la quantité.

Le Costa Rica, au nom de l'AILAC, a proposé une RET consacrée à l'examen des bases de données des politiques disponibles et, appuyé par l'AUSTRALIE, a déclaré que les RET devraient se concentrer sur la mise en œuvre. La NORVEGE, avec la NOUVELLE ZELANDE, a appelé à revoir les thèmes des RET précédents et à ajouter des sessions consacrées à la tarification du carbone et à l'élimination des subventions accordées aux combustibles fossiles. L'AOSIS a suggéré la tenue de RET sur les transports et sur les savoirs des peuples autochtones et des communautés locales. La BOLIVIE a appelé à la tenue d'une RET sur les technologies, les systèmes de connaissances et les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales. Le JAPON a appelé au maintien de la concentration sur la technologie.

La SUISSE et la NORVEGE ont déclaré que l'engagement ministériel ne devrait pas être une question de routine, mais devrait venir ajouter de la valeur au processus. Les Etats-Unis ont appelé à "une utilisation stratégique" de l'engagement des ministres, notamment, dans les RET. La NOUVELLE ZELANDE et le VENEZUELA ont suggéré de présenter aux ministres des questions ciblées. L'AOSIS a appelé à une plus grande interaction entre les ministres. Le BRÉSIL et l'AOSIS ont mis en garde contre "la fatigue découlant de la routine ministérielle".

AUTRES ELEMENTS: Le co-président Kumarsingh a introduit la session sur le renforcement des capacités, la technologie et la transparence.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoom. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe de l'ENB à la Conférence de Bonn sur le changement climatique - octobre 2014 - est joignable par courriel à l'adresse <alice@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

Renforcement des capacités: Le président du SBI, Amena Yauvoli (Fidji), a présenté un rapport sur les activités du SBI dans le domaine du renforcement des capacités. Le co-président Kumarsingh a demandé aux parties de se concentrer sur le point de savoir si les dispositions disponibles sont suffisantes, et si elles ne le sont pas, quels éléments sont nécessaires à y introduire et quel mécanisme institutionnel pourrait combler ces lacunes.

Beaucoup ont convenu que le renforcement des capacités est une partie intégrante du nouvel accord, et qu'il devrait être fondé sur les besoins des pays. L'AUSTRALIE, la NOUVELLE ZELANDE, l'UE, le CANADA, la SUISSE et les ETATS-UNIS ont déclaré que le cadre de renforcement des capacités existant est suffisant. La NOUVELLE-ZELANDE a reconnu qu'en matière de renforcement des capacités, les besoins évoluent avec le temps. La SUISSE a suggéré de prendre appui sur les institutions existantes à travers des décisions de la CdP.

La Chine, au nom du G-77/CHINE, a proposé la création d'un comité de renforcement des capacités, relevant de la Convention, proposition appuyée par l'AFRIQUE DU SUD qui a appelé à une évaluation structurée des besoins en capacités.

L'Iran, au nom des PDVS, a appelé à un mécanisme international, financé par le FVC, pour le renforcement des capacités, et à l'engagement des pays industrialisés à fournir des financements adéquats et prévisibles et la technologie nécessaire au renforcement des capacités des pays en développement. Tuvalu, au nom des PMA, a suggéré la création d'un institut de renforcement des capacités et l'affectation de fonds du FVC aux programmes de renforcement des capacités.

Signalant que le Forum de Durban sur le renforcement des capacités est un espace approprié pour l'examen de la question du renforcement des capacités, l'UE s'est opposée à la création d'une nouvelle structure ou d'un nouveau mécanisme. BELIZE a suggéré de renforcer le Forum de Durban dans les domaines de la détermination et de la réponse aux besoins en capacités, mettant l'accent sur le soutien des capacités endogènes et des compétences locales et autochtones. Le porte-parole des PDVS a déclaré que le renforcement des capacités dans le cadre du GTSPD doit être en conformité avec les principes de la Convention.

Technologie: Le co-président Kumarsingh a parlé des travaux en cours du CET, demandant aux parties d'en examiner les dispositions institutionnelles et, notamment, les voies et moyens de les ancrer et de les renforcer dans l'accord de 2015, et ce qui devrait être reflété dans l'accord ou dans les décisions de la CdP.

L'UE, l'AUSTRALIE, le JAPON, le CANADA et les ETATS-UNIS ont souligné l'utilisation continue du mécanisme disponible du transfert de technologie. Le JAPON a appelé à une approche de facilitation qui encourage le transfert de technologies du secteur privé.

L'AUSTRALIE, les ETATS-UNIS et le JAPON se sont opposés à l'intégration des dispositions relatives aux droits de propriété intellectuelle (DPI) dans l'accord 2015. Tuvalu, au nom des PMA, a suggéré d'explorer des régimes aptes à rendre certaines technologies dépourvues de DPI. La Chine, au nom du G-77/CHINE, a déclaré que les modalités de transfert de technologie de l'accord doivent être en conformité avec les principes de la Convention. Le délégué a ajouté que le transfert de technologie dépend de l'efficacité des aides et financements mis à disposition par les pays industrialisés. Le BANGLADESH a souligné le rôle du FVC dans la promotion du transfert de technologie.

Transparence de l'action et du soutien: Le co-président Kumarsingh a fait état d'un large accord sur la nécessité de la transparence de l'action et du soutien. Il a demandé aux parties: d'examiner les principaux éléments à inclure dans l'accord de 2015; d'expliquer comment le cadre de SDV disponible pourrait être modifié pour atteindre les objectifs de l'accord 2015; et d'élaborer leurs propositions.

L'UE, la NOUVELLE ZELANDE, le CANADA, la NORVEGE, l'AUSTRALIE, la SUISSE, le JAPON et les ETATS-UNIS ont déclaré que le système de SDV devrait être applicable à tous, moyennant l'intégration d'une certaine souplesse permettant de tenir compte des circonstances nationales. La SUISSE a ajouté que le régime commun de SDV pourrait être opérationnel à travers les décisions de la CdP. L'UE, l'AUSTRALIE et la NOUVELLE ZELANDE ont appelé à des principes fondamentaux qui régissent les règles applicables au secteur de la terre et aux marchés, mettant l'accent, appuyées par le Chili, sur la nécessité, pour l'AILAC, d'éviter le double comptage. Le délégué des ETATS-UNIS a appelé à un accent sur l'efficacité du financement de la lutte contre le changement climatique.

L'AUSTRALIE a appelé à un système de transparence qui soit "apte à l'emploi" dans le nouvel accord, et a souligné que les éléments de base d'un tel système devraient être approuvés à Paris et que l'élaboration plus en détail, des modalités soit effectuée plus tard. Soulignant que les différents engagements des parties appellent à des communications différenciées, la NORVEGE a suggéré l'adoption de principes communs pour l'accord de 2015, dont, entre autres: l'élaboration de règles régissant la communication des émissions de bâtiment, en s'appuyant sur les méthodologies du GIEC; l'élaboration de mesures communes; la vérification des inventaires de GES; la mise en place d'un cadre commun pour les émissions de l'UTCATF, de manière fondée sur les meilleures connaissances disponibles; et l'élaboration des règles et principes devant régir l'intégrité des crédits de carbone.

L'AILAC et le BANGLADESH ont souligné la nécessité de s'appuyer sur les systèmes actuels de SDV, l'AILAC citant les règles applicables dans le cadre du Protocole de Kyoto, tenant compte de la diversité des contextes et des capacités, et suggérant que le processus de SDV soit utilisé comme déclencheur du mécanisme de respect des obligations.

L'Arabie Saoudite, au nom des PDVS, a déclaré que la transparence au titre du contrat doit être guidée par la Convention et ses principes, et les décalages entre les pays industrialisés et les pays en développement. Le délégué a appelé à la fourniture d'une aide réservée au processus de SDV par les pays industrialisés aux pays en développement. La CHINE s'est opposée à l'idée d'examiner la question du respect des obligations avec celle de la transparence, dans le document des coprésidents.

Soulignant que "la transparence n'est pas un substitut à la force juridique" et qu'un système détaillé de SDV est déjà appliqué, l'AFRIQUE DU SUD, appuyée par le BRESIL, s'est interrogée sur le besoin de nouvelles règles et a appelé à des méthodologies améliorées pour le soutien du processus de SDV, le BRESIL appelant à recourir aux CIDN comme moyen de soutien des SDV en y intégrant les MMCE.

Le délégué des ILES MARSHALL a appelé à des règles communes applicables aux CIDN favorisant la clarté et la comparabilité et focalisées, entre autres: sur les dernières méthodes du GIEC; des précisions sur les émissions du secteur des terres; des normes pour le carbone; et un système de SDV de l'aide.

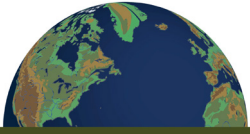
L'ADAPTATION: Franz Perrez, Suisse, a présenté un rapport sur les concertations informelles consacrées à l'adaptation, soulignant l'existence d'un consensus sur la nécessité de faire avancer et de renforcer les engagements existants. Il a indiqué que beaucoup ont appelé à combler les lacunes dans les institutions disponibles qui devraient, ensuite, être façonnées de manière à être en mesure de répondre aux besoins de l'accord de 2015.

DANS LES COULOIRS

L'accord conclu la nuit précédente par le Conseil de l'UE sur un objectif contraignant de réduction des émissions de GES, de 40%, d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 a soufflé de l'air frais dans les couloirs du centre de conférence de Bonn. Alors que l'annonce a donné un coup de pouce à de nombreux négociateurs européens, d'autres se sont félicités de la clarté fournie par les consultations informelles sur l'adaptation. "Le processus nous permet vraiment de plonger dans les propositions des parties", a déclaré un délégué qui a ajouté: "nous pouvons commencer à faire de réels progrès maintenant car nous savons exactement ce qui est sur la table".

D'autres encore ont craint de voir la décision de reporter les discussions sur l'atténuation au dernier jour de la réunion, signifier qu'il n'y aurait pas assez de temps pour l'examen de cette importante question. Une frustration s'est également manifestée à propos des CIDN, un délégué faisant part de sa préoccupation quant au risque de voir "certaines parties exigeant des choses impossibles" menacer de faire dérailler le processus. Le ton ambivalent de la journée s'est approfondi lorsque certains ont déclaré que, bien que des concertations informelles sur le financement aient également été établies, les discussions franches sur de nombreuses questions n'ont pas encore commencé.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB: Le numéro du Earth Negotiations Bulletin consacré au résumé final et à l'analyse de la Conférence sur le changement climatique à Bonn sera disponible en ligne à partir du mardi 28 octobre 2014 à l'adresse: <http://www.iisd.ca/climate/GTSPD/GTSPD2-6/>



COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DE BONNSURLECHANGEMENTCLIMATIQUE: 20 AU 25 OCTOBRE 2014

La sixième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (GTSPD 2-6) de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est déroulée à Bonn, en Allemagne, du 20 au 25 Octobre 2014. Le GTSPD s'est concentré sur l'élaboration des principaux documents à transmettre à la 20^e session de la Conférence des Parties (CdP 20) à la CCNUCC, qui doit avoir lieu à Lima, au Pérou, en décembre 2014.

Dans le cadre de l'axe de travail 1 du GTSPD (l'Accord de 2015), les pays ont poursuivi l'élaboration des éléments devant figurer dans un projet de texte de négociation, qui servira de plate-forme à la construction finale de l'accord de 2015, et ont procédé à l'examen d'un « document officieux » portant sur les points de vue et propositions des parties concernant les éléments devant figurer dans le projet de texte de négociation (ADP.2014.6.NonPaper). Le GTSPD a également travaillé sur un projet de décision englobant le type de données que les pays auraient à fournir dans les communications de leurs contributions intentionnelles déterminées au niveau national (CIDNs) et la manière dont ces contributions seront potentiellement envisagées (ADP.2014.7.NonPaper). Durant la réunion, les co-présidents du GTSPD ont élaboré une nouvelle version de ce projet de décision, qui sera soumis pour examen, à Lima.

Dans le cadre de l'axe de travail 2 (l'ambition pour l'avant-2020), des réunions d'experts technique (RET) ont porté sur: les possibilités d'action sur le dioxyde non carbonique des gaz à effet de serre (GES); le piégeage, l'utilisation et le stockage du carbone et le suivi des RET sur l'ouverture de possibilités d'atténuation à travers l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'amélioration de l'environnement urbain et de l'utilisation des terres durant la période avant 2020. Les pays ont également examiné un projet de décision portant sur l'ambition pour l'avant-2020, élaboré par les co-présidents avant la réunion (APD.2014.8.DraftText). Durant la réunion, une nouvelle version de ce projet de texte a été élaborée et sera examinée à Lima.

En dépit de la limite des progrès accomplis dans l'ensemble, au moment où ils quittaient Bonn, beaucoup de délégués disaient qu'ils ont apprécié le fait que la réunion ait accordé beaucoup de temps à l'échange approfondi des points de vue. Beaucoup ont estimé que la réunion a permis de clarifier la compréhension des pays et des groupes du spectre de points de vue, des domaines éventuels de convergence et de divergence, et de ce qui sous-tend leurs positions et la manière dont les préoccupations exprimées pourraient être traitées à Lima, en décembre.

BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS DU GTSPD

La riposte politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la CCNUCC en 1992, qui établit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de GES afin d'éviter « toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. » La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 Mars 1994, compte aujourd'hui 196 parties.

En décembre 1997, la CdP 3 a adopté le Protocole de Kyoto à la CCNUCC, qui a engagé les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à atteindre des objectifs de réduction de leurs émissions. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 192 parties.

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du processus du GTSPD	1
Compte-rendu de la GTSPD 2-6.	3
Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD	4
Les réunions d'experts techniques	8
La plénière de clôture	9
Brève analyse de la GTSPD 2-6.....	9
Réunions à venir	11
Glossaire	13

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoun - Correctrice: Myriam Gadhoun. Editrice en chef: Lynn Wagner, Ph.D. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

DURBAN: La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban, Afrique du Sud, s'est déroulée du 28 novembre au 11 décembre 2011. Les résultats de Durban ont couvert un large éventail de sujets dont, notamment, la réalisation d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et d'un accord pour le lancement du GTSPD avec pour mandat « l'élaboration d'un protocole, autre instrument juridique ou solution concertée ayant force de loi, relevant de la Convention applicable à toutes les Parties ». Le GTSPD est prévu pour compléter ces négociations d'ici 2015, le nouvel instrument devant entrer en vigueur d'ici 2020. En outre, le GTSPD a été chargé d'étudier des mesures susceptibles de combler l'écart pour ce qui est de l'ambition pour l'avant 2020 par rapport à l'objectif de 2°C.

GTSPD 1: La première session du GTSPD (GTSPD 1) a eu lieu en conjonction avec la Conférence de Bonn sur les changements climatiques, du 17 au 24 mai 2012 à Bonn, en Allemagne. Les discussions y ont porté sur l'ordre du jour et sur l'élection du bureau. Au terme de près de deux semaines de discussions, la plénière du GTSPD s'est accordée sur l'élection du Bureau et a adopté l'ordre du jour, ainsi que sur le lancement de deux axes de travail, l'un portant sur les questions relatives aux paragraphes 2 à 6 de la décision 1/CP.17 (l'accord de 2015), et l'autre, sur les paragraphes 7 à 8 (l'ambition pour l'avant 2020).

Session informelle du GTSPD 1: La session informelle du GTSPD a eu lieu à Bangkok, en Thaïlande, du 30 août au 5 septembre 2012. Les parties s'y sont réunies en tables rondes pour discuter de leur vision et des aspirations du GTSPD, des résultats escomptés de son travail et de la façon dont ces résultats peuvent être atteints. Les parties devaient également examiner les moyens de renforcer l'ambition, le rôle des moyens de mise en œuvre et la façon de renforcer les initiatives de coopération internationale, ainsi que les éléments qui pourraient encadrer le travail du GTSPD.

GTSPD 1-2: La deuxième partie de la première session du GTSPD (GTSPD 1-2) a eu lieu du 27 novembre au 7 décembre 2012, à Doha, au Qatar, en conjonction avec la CdP 18. Les parties y ont décidé, entre autres: de faire avancer immédiatement les discussions de fond; de passer à un mode de travail plus ciblé en 2013; et d'encourager une large participation des représentants des partis et des organisations observatrices accréditées.

GTSPD 2-1: La première partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-1) s'est tenue à Bonn, en Allemagne, du 29 avril au 3 mai 2013. Organisée en ateliers et tables rondes portant sur les deux axes de travail du GTSPD, la GTSPD 2-1 a été axée sur l'élaboration d'une plate-forme pour les futures discussions, en rassemblant des propositions concrètes sur, par exemple, les principaux éléments que l'accord de 2015 pourrait contenir et sur les secteurs dans lesquels des mesures d'atténuation pourraient avoir lieu avant 2020.

GTSPD 2-2: La deuxième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-2) s'est tenue en marge de la Conférence de Bonn sur les changements climatiques, du 4 au 13 juin 2013, en Allemagne. La réunion a été structurée autour d'ateliers et de tables rondes portant sur les deux axes de travail. Les parties devaient, entre autres: s'accorder sur la nécessité de tenir une session, au moins, en 2014; inviter, dans le cadre des axes de travail 1 et 2, les parties et les observateurs à présenter leurs communications axées et relatives aux conclusions du GTSPD;

inviter, dans le cadre de l'axe de travail 2, les parties et les observateurs à faire part de leurs observations concernant les nouvelles activités inscrites dans le plan de travail, en 2014; inviter les co-présidents entrants à proposer, en s'appuyant sur des observations, une approche équilibrée, ciblée et un mode de travail plus formel, pour examen à la troisième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-3). Aucun accord n'a été atteint sur la création d'un ou de plusieurs groupes de contact pour faire passer une partie des travaux à un cadre plus formel.

GTSPD 2-3: La troisième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-3) a eu lieu en conjonction avec la CdP 19, du 12 au 23 novembre 2013, à Varsovie, en Pologne. Guidé par les questions des co-présidents, le travail effectué au cours de la première semaine a porté sur les deux axes de travail. L'axe de travail 1 a été abordé dans des séances de concertation ouvertes sur le contenu et les éléments de l'accord de 2015, dont, notamment l'adaptation, l'atténuation, la technologie, les finances, le renforcement des capacités, et la transparence. L'axe de travail 2 a été discuté dans des concertations ouvertes sur la voie à suivre, ainsi que dans des ateliers sur les enseignements tirés de l'expérience pertinente d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, et sur l'ambition pour l'avant 2020, l'urbanisation et le rôle des gouvernements dans la facilitation de l'action climatique dans les villes. La réunion a adopté une décision qui invite les parties à entamer ou à intensifier les préparatifs nationaux pour leurs CIDN, et a décidé d'accélérer la mise en œuvre intégrale du Plan d'action de Bali et de l'ambition relative à l'avant 2020.

GTSPD 2-4: La quatrième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-4) a eu lieu du 10 au 14 mars 2014, à Bonn, en Allemagne. Dans le cadre de l'axe de travail 1 la réunion a convoqué des concertations ouvertes sur le point 3 qui porte sur: l'adaptation; les CIDN; le financement, la technologie et le renforcement des capacités (moyens de mise en œuvre); l'ambition et l'équité; l'atténuation; la transparence de l'action et le soutien; et d'autres thèmes en rapport avec les éléments. Un atelier en session a porté sur les préparatifs nationaux pour les CIDN. Dans le cadre de l'axe de travail 2, des RET sur les énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique ont été tenues. La session a également décidé d'établir un groupe de contact et de poursuivre les travaux sous ce format lors des sessions ultérieures du GTSPD.

GTSPD 2-5: La cinquième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-5) a eu lieu en conjonction avec la Conférence de Bonn sur les changements climatiques du 4 au 14 juin 2014, en Allemagne. La GTSPD 2-5 s'est déroulée dans un groupe de contact, structuré autour des axes de travail 1 et 2. Dans le cadre de l'axe de travail 1, le GTSPD a abordé: l'atténuation; l'adaptation; le financement, la technologie et le renforcement des capacités (moyens de mise en œuvre); la transparence; les CIDN; et d'autres questions liées aux éléments. Une convergence des vues est apparue sur certains éléments à inclure dans l'accord de 2015, même si des questions restent à résoudre, comme la relation devant exister entre les CIDN et l'accord de 2015, et la manière d'évaluer le niveau d'ambition global. Dans le cadre de l'axe de travail 2, des RET ont été organisées sur l'environnement et sur l'utilisation des terres en milieu urbain, et un forum a été également tenu sur le rôle des villes et des collectivités territoriales en matière d'atténuation et d'adaptation.

COMPTE-RENDU DE LA GTSPD 2-6

Accueillant les délégués, lundi matin 20 octobre, le coprésident du GTSPD, Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago), a rappelé que le projet de texte de l'accord de 2015 doit être prêt début avril 2015, pour pouvoir être traduit dans toutes les langues de l'ONU, en mai. Appelant à une « session d'édification de passerelles » il a invité les délégués à consentir des compromis, ajoutant que « rester collé à ses positions n'est pas négocier ».

Manuel Pulgar-Vidal, ministre de l'environnement, Pérou, et président désigné de la CdP 20/Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP 10), a invité les délégués à « travailler simultanément »: sur les données à fournir dans les CIDNs; sur les éléments du projet de texte de l'accord de 2015; et sur la conduite d'un examen attentif du projet de décision concernant l'axe de travail 2.

Soulignant que le Sommet de l'ONU sur le climat a donné lieu à une mobilisation, sans précédent, du public, la secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a déclaré aux délégués, « les yeux du monde sont tournés vers vous, » les appelant à « édifier des passerelles » et « à trouver un chemin » qui mène à une solution au changement climatique que soit équitable et responsable à l'échelle mondiale.

Dan Bondi Ogolla, Secrétaire de la CCNUCC, a donné un aperçu d'une Note sous forme de questions/réponses du Secrétaire sur les aspects juridiques de l'accord de 2015.

Le co-président Kumarsingh a déclaré que les parties devraient finaliser les projets de décisions sur les données à fournir dans les CIDNs et sur l'ambition pour l'avant-2020 durant cette réunion, et s'accorder sur la question de savoir si un temps de négociation supplémentaire est nécessaire en 2015.

Au cours des allocutions d'ouverture, les délégués ont abordé une variété de sujets, dont, notamment: le document officieux et les projets de décisions des co-présidents du GTSPD; les éléments devant figurer dans l'accord de 2015; les CIDNs; et l'axe de travail 2.

S'agissant des textes des co-présidents, la Bolivie, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a souligné que le document portant sur les éléments d'un projet de texte de négociation n'est « pas parfait », mais qu'il pouvait constituer « un point de départ utile ». La Suisse, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale (GIE), a exprimé son soutien à l'idée de travailler sur la base des projets de décisions et du document officieux des co-présidents.

L'Equateur, au nom des pays en développement aux vues similaires (PDVSs), a appelé à un processus ouvert, inclusif et transparent, fondé sur les contributions soumises par les parties. Le délégué a accueilli favorablement le document officieux des co-présidents sur les éléments de l'accord de 2015, comme un point de départ des négociations. Le Costa Rica, au nom de de l'Alliance indépendante des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (AILAC), a félicité les co-présidents pour leur travail « audacieux et efficace » et a déclaré que l'AILAC « continuera à édifier des passerelles ».

Au sujet des éléments devant figurer dans l'accord de 2015, le G-77/Chine a déclaré que les éléments déterminés dans la décision 1/CP.17 (établissement du GTSPD) doivent être traités de manière égale dans l'accord de 2015. L'UE a souligné l'importance de déterminer les aspects adaptation et MMCE dans l'accord de 2015. L'Australie, au nom du Groupe de coordination,

a déclaré que la réunion doit déterminer les éléments de l'accord de 2015 et identifier ce qui peut être élaboré dans les décisions de la CdP.

Nauru, au nom de l'Alliance des Petits États insulaires (AOSIS), a appelé à intégrer un mécanisme sur les pertes et dommages, dans l'accord de 2015, et à clarifier que le résultat de la CdP 21 sera un protocole juridiquement contraignant relevant de la Convention, pour le maintien du réchauffement climatique en dessous de 1,5°C. Le Népal, au nom des pays les moins avancés (PMA), a appelé la GTSPD 2-6 à organiser les éléments devant figurer dans un accord pour l'après-2015.

Le Venezuela, au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), l'Argentine et le Salvador, ont appelé les pays de l'Annexe I à être au premier rang dans les domaines de l'atténuation, de la fourniture de financements et de transfert de technologie. L'Arabie Saoudite, pour le Groupe des États arabes, a suggéré de s'accorder, le plus rapidement possible, sur les éléments essentiels de l'accord de 2015 et de traiter la question des données devant être fournies dans les CIDNs. L'Afrique du Sud, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde et la Chine (BASIC), ont souligné que l'accord de 2015 doit permettre une amélioration progressive des contributions.

Belize, au nom du Système d'intégration des États d'Amérique centrale, a indiqué que l'adaptation, les pertes et dommages et le cadre de la REDD + (Réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement) doivent être ancrés dans l'accord de 2015. La représentante a appelé à la création d'un groupe de contact pour examiner les aspects juridiques de l'accord de 2015.

Au sujet des CIDNs, l'Union européenne (UE) a appelé la GTSPD 2-6 à se concentrer sur la détermination: du rôle des CIDNs dans la différenciation de la mise en œuvre; le processus de quantification, notification et vérification (MNV) des règles; et d'un cycle pour l'augmentation de l'ambition pour l'après 2020. Le GIE a exprimé l'engagement du groupe à soumettre ses CIDNs en temps opportun.

Le Soudan, au nom du Groupe africain, a déclaré que les CIDNs et les éléments de l'accord de 2015 sont deux aspects d'un même et seul mandat, et a fait part de sa préoccupation sur la présentation de deux documents distincts. Le porte-parole des PMA a déclaré que la réunion devrait faire avancer les discussions sur les CIDNs et, notamment, sur leur forme juridique et leur traitement.

Le porte-parole des PDVSs a affirmé que le projet de décision concernant les CIDNs allait au-delà du mandat de Varsovie, qui se réfère à la détermination des informations à fournir par les parties. Le Groupe arabe a appelé à traiter les données requises pour les CIDNs et à établir une distinction entre les mesures obligatoires des pays industrialisés et les mesures volontaires des pays en développement.

S'agissant de l'axe de travail 2, le Groupe de coordination a souligné l'importance de prévoir des objectifs pratiques, éducatifs et coopératifs pour les RETs. Le porte-parole des PMA a déclaré que l'axe de travail 2 doit prendre appui sur la dynamique suscitée par le sommet de l'ONU sur le climat. Le groupe BASIC a souligné qu'une augmentation de l'ambition pour l'avant-2020

par les pays industrialisés, y compris la capitalisation intégrale du Fonds vert pour le climat, établira une confiance dans le processus pour l'après-2020.

Dans les déclarations de la société civile, le délégué des organisations non-gouvernementales (ONG) du secteur du commerce et industrie a souligné la nécessité, pour tous les secteurs de l'économie, d'être enrôlés dans l'atténuation et l'adaptation. Le porte-parole des collectivités locales et des autorités municipales a déclaré que le projet de texte des co-présidents sur l'ambition pour l'avant-2020 fournissait des points de départ d'un plan d'action pour les villes et les collectivités territoriales.

Le délégué des ONG des agriculteurs a appelé à un programme de travail sur l'agriculture, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), couvrant la sécurité alimentaire, l'atténuation et l'adaptation. Le délégué des ONG de recherche indépendantes a souligné l'importance d'un processus de négociation qui soit fondé sur les preuves scientifiques.

La représentante des ONG Femmes et Egalité a exhorté les délégués à prendre en compte les droits, les besoins et les compétences et des hommes et des femmes, dans l'accord de 2015. Mettant en garde les délégués que le guichet climatique « est en train de se fermer sous nos yeux », le délégué des ONG des Jeunes a exhorté les parties à s'engager en faveur du plus haut niveau d'ambition possible.

Climate Action Network, au nom des ONG du secteur environnemental (ONGE), a appelé à un texte CIDNs qui soit détaillé et assez exhaustif pour remettre le monde sur « une trajectoire climatique sûre ». Climate Justice Now !, parlant au nom des ONGE, a déploré les restrictions sur le nombre de représentants de la société civile à la CdP 20 et a exhorté les délégués à aborder tous les éléments du nouvel accord climatique.

Après la séance d'ouverture, lundi, le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD s'est réuni pour examiner les deux axes de travail tout au long de la semaine. Des RETs ont eu lieu mardi, mercredi et jeudi, et une réunion de bilan s'est tenue jeudi après-midi.

LE GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD

AXE DE TRAVAIL 2: Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a examiné, lundi et vendredi, le projet de décision des co-présidents sur l'accélération de la mise en œuvre d'une action renforcée dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, durant la période avant 2020 (APD.2014.8.DraftText). Vendredi soir, une nouvelle version du projet de décision a été émise. Nauru, au nom de l'AOSIS, le Chili, la Suisse, les Etats-Unis, le Bangladesh, au nom des PMA, et la Nouvelle-Zélande ont soutenu l'idée d'utiliser le projet de décision des co-présidents comme plate-forme de négociation. La Nouvelle-Zélande a déclaré que ce projet de texte, nonobstant sa longueur, constituait une première étape utile. L'Afrique du Sud, l'Australie et le Canada ont soutenu l'élaboration, par les co-présidents, d'un projet de décision révisé, prenant en ligne de compte les opinions exprimées lors de cette réunion.

Au sujet de la proposition de l'AOSIS, Nauru, parlant au nom de l'AOSIS, a expliqué que leur soumission est axée sur l'expansion des procédés techniques de l'après-2015, y compris: des RET plus efficaces et plus efficaces, à travers un préavis et une interaction accrue; une mise à jour régulière des

documents après les RET; l'invitation des organisations à tous les niveaux, dotées d'une expérience dans la mise en œuvre des éléments examinés dans les RETs, à faire des soumissions; et l'engagement ministériel dans l'axe de travail 2.

Au sujet de la proposition des PDVSS, la Chine, parlant pour les PDVSS, a mis en exergue leur document de salle de conférence (DSC), qui demande, entre autres: la ratification immédiate et anticipée de l'amendement au Protocole de Kyoto de Doha; des engagements inconditionnels de la part des parties à l'annexe I, en 2014, pour réduire les émissions de 40% par rapport à leurs niveaux de 1990, d'ici 2020; l'engagement des parties à l'annexe II à soutenir le cadre de l'adaptation; la mise en place d'un mécanisme de mise en œuvre accélérée; l'engagement à traiter les mesures de riposte; une capitalisation importante et rapide du Fonds vert pour le climat (FVC); des engagements financiers en faveur des systèmes de MNV; et les modalités de fonctionnement du Comité exécutif de la technologie (CET) et les Centre et Réseau de technologie climatique (CRTC) par l'OSAST 42.

La Norvège, le Canada, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande ont déclaré que le DSC des PDVSS allait au-delà du mandat de Varsovie, l'Australie soulignant que la question de la mise en œuvre du PAB est traitée ailleurs. Le Canada a ajouté que le DSC risquait de limiter considérablement la capacité collective des parties à réduire les émissions.

Beaucoup se sont déclarés favorables à l'idée de poursuivre le programme de travail sur l'axe de travail 2 après 2015. L'AOSIS a appelé à la réalisation du PAB. La Colombie, au nom de l'AILAC, a souligné l'importance du renforcement des MMCE et des systèmes de MNV dans le cadre de l'axe de travail 2. La Jordanie a proposé le lancement d'un examen de l'adéquation de l'aide financière. La Chine a souhaité voir le programme de travail pour 2015-2020 englober l'examen de la réalisation des engagements pris en faveur de l'avant-2020.

L'AOSIS a déclaré que les travaux relevant de l'axe de travail 2 devraient se poursuivre jusqu'à ce que l'écart dans le domaine de l'atténuation soit comblé. La Norvège a suggéré d'envisager la tenue de forums axés sur l'augmentation de l'ambition en matière d'atténuation après 2015, citant, à titre d'exemples, l'Organe subsidiaire sur la mise en œuvre (SBI) et le CET. Le Brésil a proposé d'examiner la possibilité d'une prorogation de l'axe de travail 2 au-delà de 2020, que ce soit dans le cadre de l'accord de 2015 ou comme voie distincte.

Beaucoup se sont déclarés en faveur de la poursuite des RETs après 2015 et différentes parties ont fait des suggestions pour leur amélioration. L'AOSIS, les Etats-Unis et l'AILAC ont fait des suggestions concernant la planification et le suivi. Les Etats-Unis ont appelé le CET à gérer les ordres du jour et les procès-verbaux des RETs. La Norvège et le Japon ont appelé le CET et le CRTC à s'impliquer davantage dans les RETs, la Nouvelle-Zélande suggérant qu'elles gèrent les systèmes et communiquent leurs résultats.

L'UE a déclaré que les RETs devraient se concentrer sur la facilitation de l'action, et a appelé à explorer la façon dont une présence sur le Web apporterait une valeur ajoutée aux outils disponibles. Le Canada a averti qu'un portail d'information sur le Web risquait de devenir ingérable par le Secrétariat. L'Australie a souligné la nécessité de s'assurer de la disponibilité des ressources financières et, avec les Etats-Unis, d'évaluer la réussite des RETs. L'Inde a déclaré craindre que les RETs dégageant les parties à l'annexe I du fardeau de l'atténuation.

L'Afrique du Sud a soutenu l'idée d'un mécanisme d'ambition agissant uniquement sur les résultats des RETs. L'AILAC a suggéré d'établir un nouveau forum permettant aux parties de procéder à des échanges volontaires d'informations sur l'aide en faveur des mesures d'atténuation appropriées prises au niveau national, et un nouveau mécanisme pour catalyser les mesures d'atténuation. La Nouvelle-Zélande s'est opposée à cette suggestion, appelant à l'utilisation des mécanismes et cadres existants.

Au sujet de la fréquence des RET, l'AOSIS et l'UE ont déclaré qu'il n'est pas besoin d'avoir des RETs à toutes les réunions de la CCNUCC, l'AOSIS soulignant que l'important c'est la qualité et non la quantité.

Au sujet des thèmes à soumettre aux RETs, la Suisse, l'Australie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande ont déclaré que les RETs devraient se concentrer sur l'amélioration de l'ambition de toutes les parties dans le domaine de l'atténuation. Le Mexique, l'AOSIS et Tuvalu ont suggéré d'envisager des RETs régionales. L'Arabie saoudite a déclaré que les RETs doivent traiter des mesures d'adaptation. L'Australie a appelé à la tenue de RETs axées sur les conditions propices à la mise en œuvre de politiques durables. L'Iran a déclaré qu'elles devraient aborder l'état d'avancement du PAB. L'AILAC a proposé la tenue d'une RET consacrée à l'examen des bases de données stratégiques disponibles et, appuyée par l'Australie, a déclaré que les RETs devraient se concentrer sur la mise en œuvre. La Norvège, avec la Nouvelle-Zélande, a appelé à revoir les thèmes précédents des RETs et à l'ajout de sessions sur le prix du carbone et la suppression des subventions accordées aux combustibles fossiles. L'AOSIS a suggéré la tenue de RETs sur les transports et sur les savoirs des peuples autochtones et communautés locales. La Bolivie a appelé à une RET sur les technologies et les systèmes de connaissance des peuples autochtones et des communautés locales. Le Japon a appelé au maintien de l'accent placé sur la technologie.

Au sujet de l'engagement ministériel, l'Union européenne, le Chili, l'AILAC et l'AOSIS ont appuyé l'engagement ministériel dans le cadre de l'axe de travail 2. L'AILAC a proposé un engagement de haut niveau à l'élaboration d'une synthèse des RET et d'un suivi du Sommet de l'ONU sur le climat, et ont appelé à la fourniture d'un espace pour de nouvelles annonces sur le renforcement des efforts en matière d'atténuation, sur l'intensification de la coopération multilatérale et des moyens de mise en œuvre pour le soutien de ces efforts. La Suisse et la Norvège ont indiqué que l'engagement ministériel ne devrait pas être un acte de routine, mais doit venir apporter une valeur ajoutée au processus. Le délégué des États-Unis a appelé à « utilisation stratégique » des ministres, notamment dans les RETs. La Nouvelle-Zélande et le Venezuela ont suggéré de fournir aux ministres des thèmes ciblés. L'AOSIS a appelé à une plus grande interaction entre les ministres. Le Brésil et l'AOSIS ont mis en garde contre « la lassitude due à la routine ministérielle ».

L'UE, le Chili, le Mexique, le Mali et l'AOSIS ont accueilli favorablement l'axe de travail 2 en tant qu'outil permettant de travailler avec des acteurs non étatiques. Tout en notant l'importance du rôle des acteurs non étatiques, la Tanzanie a souligné la nécessité d'éviter de mélanger les mesures avancées par les parties et celles avancées par d'autres. Une nouvelle version du projet de décision de la CdP, élaborée par les co-présidents, sur l'accélération de la mise en œuvre de mesures renforcées dans le cadre de la lutte contre le changement

climatique, durant la période avant 2020, a été distribuée vendredi soir. Le nouveau projet de texte sera examiné par le groupe de contact à Lima.

AXE DE TRAVAIL 1: L'ADAPTATION: Cette question a été abordée par le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD, mardi, puis dans des concertations informelles, jeudi et vendredi.

Au sujet des mesures d'adaptation, la Bolivie, parlant pour le G-77/Chine, et l'Iran ont appelé à une reconnaissance du fait que les mesures d'adaptation sont spécifiques à chaque pays. Le G-77/Chine, le Bangladesh, le Groupe africain et Sainte-Lucie ont décrit leurs plans d'adaptation nationaux (PAN) comme étant essentiels pour le soutien des mesures d'adaptation. La Suisse a déclaré que toutes les parties devraient élaborer des PAN et des rapports sur leurs stratégies et plans nationaux. Le Nigeria a appelé à des engagements forts et clairs de la part des parties de l'annexe II. L'Algérie a souligné le caractère évolutif des besoins en matière d'adaptation.

Le Timor-Leste et le Sénégal ont encouragé l'établissement d'un lien entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation à long terme. Le G-77/Chine, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Colombie ont établi un lien entre l'atténuation et les MMCE. La Tanzanie, avec le G-77/Chine, a suggéré que l'adaptation soit perçue dans le cadre du développement durable. L'Australie a souligné que les mesures d'adaptation ne sont pas un substitut aux mesures d'atténuation.

Au sujet de l'objectif mondial à atteindre dans le domaine de l'adaptation, le Mexique, présentant une proposition des Mexique-AILAC, soutenu par la Jordanie, a suggéré l'adoption d'un objectif mondial englobant une vision politique. Le Soudan, au nom du Groupe africain, contré par la Norvège et les États-Unis, a déclaré que les MMCE consacrés à un objectif quantitatif dans le domaine de l'adaptation pourraient être tirés de manière ventilée des PAN. La Suisse, le Canada et l'UE ont convenu que l'objectif mondial doit être d'ordre qualitatif, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et le Japon soulignant qu'il devrait être axé sur la promotion de la résilience à travers l'intégration de l'adaptation dans les politiques nationales. Le délégué des États-Unis a déclaré que l'objectif devrait « élever » le rang de l'adaptation dans les processus nationaux de planification.

Au sujet des institutions devant être chargées de l'adaptation, le G-77/Chine, la Suisse, le Costa Rica, au nom de l'AILAC, Nauru, au nom de l'AOSIS, l'UE, la Norvège, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Brésil et la Turquie ont appelé à bâtir sur les institutions et mécanismes disponibles, tels que le cadre d'adaptation de Cancun. L'AOSIS et la Chine ont appuyé le renforcement du mandat du comité d'adaptation de la CCNUCC, de manière à lui permettre de pouvoir superviser les efforts d'adaptation. Les PMA ont souligné l'importance de l'ancrage des institutions existantes dans l'accord de 2015. L'AILAC a appelé à une consolidation des institutions d'adaptation en 2017. L'Égypte a proposé la création de synergies entre la CCNUCC et d'autres organisations internationales. Les PMA ont proposé la création d'un centre d'échange de données et d'un registre international. L'Arabie saoudite, l'Algérie, la Chine et l'Inde, contrées par le CANADA, ont appelé à un registre semblable aux « mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) ». La Suisse a appelé à la création d'un espace pour le partage des bonnes pratiques.

L'AOSIS et les PMA ont appelé à des plates-formes régionales d'adaptation, tandis que la Nouvelle-Zélande a suggéré de renforcer les initiatives régionales existantes.

L'Afrique du Sud a soutenu la plate-forme des techniques et connaissances d'adaptation, tirée de la proposition des Mexique-AILAC. Singapour s'est opposée à la création d'une « machine de contrôle massive » pour les MNV de l'adaptation.

Le G-77/Chine, les PMA, l'AOSIS, la Chine et Sainte-Lucie, contrés par l'Australie et le Canada, ont encouragé l'ancrage du mécanisme international de Varsovie pour les pertes et dommages à l'accord de 2015.

Mardi, les co-présidents du GTSPD ont proposé que Franz Perrez (Suisse) et Juan Hoffmaister (Bolivie) coordonnent des concertations informelles portant, entre autres, sur l'objectif mondial, les dispositions institutionnelles, y compris un éventuel registre, et les liens avec l'aide fournie.

Jeudi, au cours de la réunion de bilan, Hoffmaister a présenté un rapport sur les discussions jugées constructives qui ont été menées dans les concertations informelles sur l'adaptation, discussions axées sur l'objectif global, mettant en exergue la demande, par les parties, de poursuivre les concertations jusqu'à la fin de la réunion.

Vendredi, Perrez a signalé l'émergence, lors des concertations informelles, d'un consensus autour de la mise en avant et le renforcement des engagements existants. Il a indiqué que beaucoup ont appelé au comblement des lacunes dans les institutions existantes, lesquelles institutions devraient alors être adaptées pour répondre aux besoins de l'accord de 2015.

LES CIDNs: Cette question a été examinée par le groupe de contact sur le point 3 du GTSPD, mercredi et jeudi.

Plusieurs parties ont accueilli favorablement le projet de décision des co-présidents (APD.2014.7.DraftText) comme base de discussions. L'Equateur et l'Algérie ont suggéré de négocier sur la base du DSC soumis par les PDVSS. La Colombie, Sainte-Lucie, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Suisse, contrés par la Tanzanie, ont soutenu l'adoption d'une décision sur les CIDNs à Lima. Certaines parties à l'annexe I ont souligné l'importance de respecter le mandat de Varsovie concernant les CIDNs.

Au sujet de la différenciation, l'Argentine, au nom des PDVSS, le Soudan, au nom du Groupe africain, et la Chine ont proposé que les CIDNs comprennent des données différenciées pour les parties à l'annexe I, les parties à l'annexe II et les parties non visées à l'annexe I de la Convention. Beaucoup ont mis en garde contre un retour en arrière, le Brésil suggérant une approche « concentrique » à la différenciation, dans laquelle les pays ayant des cibles absolues de réduction à atteindre, sont au centre et ceux ayant des engagements moins rigoureux s'y trouvant plus à l'extérieur, toutes les parties étant encouragées à avancer vers le centre, au fil du temps. Tuvalu, au nom des PMA, et le Kenya ont souligné l'importance d'une différenciation au niveau des données à fournir, en particulier pour les plus vulnérables. La Suisse, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada se sont opposés à l'idée d'une « double approche ».

Au sujet du champ d'application des CIDNs, de nombreuses parties non visées à l'Annexe I ont déclaré que les CIDNs devraient inclure l'atténuation, l'adaptation et les MMCE. La Nouvelle-Zélande, le Canada et la Fédération de Russie ont indiqué que les CIDNs devraient aborder l'atténuation seulement, la Suisse et les États-Unis affirmant que l'inclusion de l'adaptation dans les CIDNs risquait d'en retarder la soumission. La Norvège a suggéré l'intégration des besoins en

MMCE pour les mesures des pays en développement nécessitant une aide internationale. CARICOM, les États-Unis, Singapour, les îles Cook et la Suisse, contrés par le Salvador, ont appelé à ce que les CIDNs soient axées sur l'atténuation.

Au sujet des données à fournir dans les CIDNs, l'UE a suggéré le renforcement des exigences en la matière, notamment sur: l'utilisation des terres, les changements survenus dans l'utilisation des terres et la foresterie; les mécanismes de marché; et les méthodes de calcul des seuils de référence habituels. La République de Corée a suggéré que les CIDNs soient accompagnées de données sur les mesures d'atténuation applicables à toutes les parties, et d'autres données rendant compte des circonstances nationales.

Au sujet de l'évaluation des CIDNs, l'Afrique du Sud, la Colombie, Nauru, au nom de l'AOSIS, et Tonga ont souligné l'importance d'un processus d'évaluation. La Colombie et l'UE ont suggéré au Secrétariat de compiler les CIDNs dans un rapport. Le Salvador et la CARICOM, contrés par le Japon, ont suggéré au Secrétariat de rédiger un rapport d'évaluation de l'adéquation et de la transparence des CIDNs. La Colombie a suggéré que le Secrétariat compile et communique les CIDNs et y attache une évaluation effectuée par un organisme externe. L'AOSIS a appelé à déterminer le point de savoir si l'ambition est en phase avec la limite de 1,5 ou 2°C. Le Costa Rica, au nom de l'AILAC, a suggéré que l'examen ex ante ne couvre que l'atténuation et les MMCE, et ne couvre pas l'adaptation. Le Brésil a suggéré que les CIDNs soient soumises en cycles.

Déplorant le « positionnement » des parties, le co-président Kumarsingh a suspendu la discussion sur les CIDNs, signalant l'absence de progrès significatifs, en dépit de quelques propositions et d'une certaine clarté sur certaines questions. Jeudi, une séance d'information sur la coopération et l'aide pour les préparatifs nationaux des CIDNs a eu lieu à l'heure du déjeuner. Une nouvelle version du projet de décision concernant les CIDNs a été distribuée vendredi après-midi. Ce projet de texte sera examiné à Lima par le groupe de contact.

LE FINANCEMENT: La question du financement a été abordée par le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD, mardi et mercredi, puis dans des concertations informelles, coordonnées par Gary William Theseira (Malaisie) et Christo Artusio (États-Unis), vendredi.

Le co-président du FVC, Ayman Shasly (Arabie Saoudite), et le membre du Comité permanent du financement (CPF), Seyni Nafo (Mali), ont fait le point sur les travaux entrepris par le FVC et le CPF. Le Pérou a présenté un rapport sur les travaux liés au financement, entrepris par la présidence entrante de la CdP 20.

Au sujet des engagements de financement, la Malaisie, au nom du G-77/Chine, a déclaré que les pays industrialisés devraient apporter une aide financière, conformément aux obligations qui sont les leurs dans le cadre de la Convention. La Jordanie, au nom des PDVSS, a appelé à un engagement ambitieux des pays industrialisés et à une feuille de route et un calendrier clairs pour le financement jusqu'en 2020 et au-delà.

La Chine, l'Iran, Tuvalu, au nom des PMA, et l'Équateur ont appelé à des engagements quantitatifs et ont proposé d'accompagner la promesse de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 comme point de départ, d'une feuille de route affichant une augmentation du financement après 2020. Le Malawi a également plaidé pour un engagement quantitatif.

La Suisse, le Canada, les États-Unis, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et l'Australie se sont opposés à l'idée d'un objectif quantitatif à court terme pour l'après-2020. La Suisse a appelé à des engagements, de la part de tous les pays, à fournir des ressources pour les politiques de lutte contre le changement climatique et, avec les États-Unis et les pays les moins avancés, a exhorté tous les pays en mesure de le faire à fournir un soutien à ceux qui en ont besoin. La Norvège, avec l'UE, a appelé à des engagements de la part de toutes les parties, et à une tarification du carbone. La Nouvelle-Zélande a proposé l'adoption d'une déclaration politique sur le financement.

La Colombie a déclaré que la proposition de l'AILAC est pour: un objectif mondial de transformation; un objectif quantitatif à court terme assorti d'une liste des engagements pris par les parties; et un processus dynamique de mise à l'échelle de l'objectif quantitatif, tenant compte des cycles budgétaires nationaux et responsif à l'évolution des besoins et des capacités.

La Norvège et le Brésil ont appelé à l'abandon des approches de financement axées sur des projets à financer, la Norvège précisant que leur proposition se fonde sur leur expérience avec la REDD+, et avance une approche par étapes de l'édification de l'état de préparation et des capacités. Le porte-parole des PMA a apporté son appui à l'idée d'une approche de préparation.

S'agissant des mécanismes institutionnels, le G-77/Chine, le Costa Rica, au nom de l'AILAC, le Chili, les PMA, la Turquie, Palau et l'UE ont déclaré que le FVC devrait être ancré dans l'accord. La Gambie, le Ghana, les États-Unis, Palau et le Malawi ont accueilli favorablement l'affectation de 50% des financements du FVC à l'adaptation, et ont apporté leur soutien à la continuité de l'équilibre dans l'accord.

La République de Corée a appelé au renforcement du rôle du CPF. Le délégué des Maldives, au nom de l'AOSIS, a souhaité voir l'accord combler les lacunes constatées dans l'architecture actuelle du financement destiné à la lutte contre le changement climatique. Le Ghana a souligné l'importance de l'accès direct au financement. La Suisse a appelé à un mandat de la CdP d'évaluer et de modifier le mécanisme de financement lorsque cela est nécessaire.

Le Mexique, la Guyane, Belize, au nom de la CARICOM, et le Brésil ont cherché à bâtir sur les institutions disponibles. Le Japon a souligné que les institutions existantes fonctionnaient bien.

Au sujet des sources de financement, la République de Corée a souligné l'importance de la participation du secteur privé et a plaidé pour des partenariats public-privé forts. L'UE a souhaité voir l'accord envoyer des signaux au secteur privé. Le délégué des États-Unis a souligné la nécessité: d'utiliser des finances publiques pour mobiliser l'investissement privé; de renforcer la mise en place d'un environnement favorable; et d'encourager la limitation des investissements à haut débit de carbone et de s'assurer que tous les apports financiers soient de nature à ne pas causer de tort au climat.

Les PDVSs, l'Algérie, la Chine, l'Iran et l'Inde ont déclaré que les finances publiques devraient être la principale source de financement de la lutte contre le changement climatique. Le porte-parole des PDVSs a suggéré que les pays industrialisés mobilisent 1% de leur produit intérieur brut (PIB) pour les financements publics. L'Afrique du Sud a appelé à un mécanisme permettant d'évaluer les contributions des pays industrialisés sur la base du PIB. L'Equateur a proposé une « éco-taxe » sur les exportations de pétrole.

La Chine, l'Iran, l'Equateur, Palau et la Tanzanie ont déclaré que le financement privé devrait être complémentaire, sachant qu'il ne saurait remplacer les financements publics. La Suisse a souligné l'importance d'avoir à disposition une diversité de sources. La Guyane, l'Equateur, la République démocratique du Congo et l'Égypte ont établi une distinction entre le financement de la lutte contre le changement climatique et l'aide publique au développement. Le Chili et la CARICOM ont appelé à une définition du financement climatique.

Le Japon, le Canada et les États-Unis ont mis en exergue l'habilitation de l'investissement privé et la croissance faible en carbone, l'UE et les États-Unis précisant que le financement privé ne remplacera pas les finances publiques. L'Australie a souligné l'utilisation de financements publics pour le soutien de ceux qui ne sont pas en mesure d'attirer des financements privés, et d'accorder une priorité aux financements destinés à ceux qui disposent de moins de moyens et accablés d'une plus grande vulnérabilité. La Bolivie s'est opposée, s'agissant du financement climatique, aux approches fondées sur le marché.

Les PMA, l'UE et les États-Unis, contrés par l'Inde, ont suggéré d'envisager la coopération Sud-Sud dans l'accord de 2015.

Au sujet de la transparence de l'aide, le Kenya a soutenu un mécanisme d'évaluation, et le Mexique a appelé à un système de MNV robuste. L'AILAC a appelé à une évaluation et à une révision à la hausse des engagements financiers selon le même calendrier de la revue de l'ambition en matière d'atténuation.

L'UE a soutenu l'idée de prendre en considération les impacts et les résultats, dans le financement climatique. La Colombie et les PMA ont plaidé pour à la fois un examen préalable et une évaluation à posteriori du financement climatique.

L'ATTENUATION, LE CYCLE ET LES QUESTIONS DIVERSES: Ces sujets ont été abordés par le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD, samedi. Le président de l'OSAST, Emmanuel Dlamini (Swaziland), a donné un aperçu de l'évaluation de la période 2013-2015, rappelant que le GTSPD doit être informé des résultats de l'évaluation, soulignant, entre autres: que les impacts liés au climat sont déjà en cours et que l'objectif mondial à long terme vise à aider à la détermination du niveau acceptable des impacts; la réussite du dialogue structuré entre experts; la faisabilité technique et économique de l'objectif de 2°C; et l'objectif mondial à long terme en tant que catalyseur de l'action.

L'atténuation: Tuvalu, au nom des PMA, a proposé un accord juridiquement contraignant et un système basé sur deux annexes, englobant la possibilité d'introduire des amendements permettant aux parties d'augmenter leur niveau d'ambition en matière d'atténuation, par des décisions de la CdP. Le délégué des États-Unis a préféré des calendriers.

Le porte-parole des PMA a demandé à toutes les parties de faire des efforts pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et de rendre le forum sur l'impact de la mise en œuvre de mesures de riposte, une institution permanente de l'accord.

Nauru, au nom de l'AOSIS, la Norvège, l'UE, le Japon et la Suisse ont appelé à des engagements de réduction contraignants et inscrits dans des calendriers déterminés de la part de toutes les parties. Le délégué des États-Unis a appelé toutes les parties, à l'exception des PMA, à soumettre des contributions d'atténuation qui soient quantifiées ou quantifiables. L'AOSIS

a ajouté que les pays industrialisés doivent prendre l'initiative. La Norvège a souligné que des mesures supplémentaires pourraient avoir comme condition le financement et le soutien.

La Norvège a suggéré l'adoption d'un objectif opérationnel de zéro émission pour 2050. La Nouvelle-Zélande a mis en garde contre l'utilisation de trop de temps de négociation sur l'objectif mondial. Le Chili, parlant au nom de AILAC, a déclaré qu'une entente sur un objectif mondial est essentielle.

La Chine, l'UE, la Norvège et la Suisse ont appelé à des dispositions contre le retour en arrière. L'Afrique du Sud a déclaré que la « règle de non retour en arrière » doit s'appliquer à toutes les parties. La Chine a ajouté que l'accord devrait « encourager, et non forcer, » les pays industrialisés à prendre des mesures d'atténuation. La Bolivie a suggéré l'élaboration d'un « index de la participation des pays », fondé sur les responsabilités historiques, l'empreinte écologique, la capacité et le niveau de développement. La Nouvelle-Zélande a proposé une « souplesse limitée », basée sur des paramètres généraux, tels que la quantification des engagements à prendre des mesures d'atténuation. Le Nigeria a appelé à des engagements forts de réduction de la part des parties à l'annexe II.

Au sujet de la mise en application de la différenciation, l'UE a suggéré une auto-différenciation dans les CIDNs. Le Brésil a déclaré que l'auto-différenciation « ne nous mènerait pas à un accord », et, appuyée par l'AILAC, a suggéré une approche « concentrique » de la différenciation. L'Arabie saoudite a appelé à une focalisation sur la mise en œuvre. Le Canada a déclaré que la détermination des contributions au niveau national résout la difficulté que pose la différenciation.

Le cycle: Les PMA, l'AOSIS, le Belize, la CARICOM, la Suisse, le Timor-Leste, les îles Marshall et les États-Unis ont appelé à un cycle de cinq ans. La CARICOM a parlé des « mauvais antécédents » enregistrés dans le domaine des évaluations à mi-parcours menées dans le cadre de la Convention. Singapour a suggéré un cycle de sept ans. Le Brésil, le Japon, la Jordanie et la République de Corée ont plaidé pour un cycle de dix ans, la République de Corée appelant à une évaluation à mi-parcours adaptée aux capacités des parties. L'Iran a déclaré que l'examen du cycle est au-delà du mandat de Durban.

Attirant l'attention sur les nombreux cycles existants, la Chine et l'Iran ont mis en garde contre l'ajout de cycles au processus. L'UE a informé que sa CIDN aurait pour objectif l'horizon 2030, et a suggéré: une évaluation à mi-parcours solide; et des engagements à prendre des mesures d'atténuation, accompagnés d'une annexe juridiquement contraignante, englobant les détails du cycle qui sera fixé dans les décisions de la CdP. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont préféré établir un cycle commun, l'Australie suggérant des cycles échelonnés rattachés aux cycles d'évaluation retenus par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et comprenant: des MNV préalables et à posteriori; et un examen du niveau global. Le délégué des États-Unis a déclaré que le cycle devrait inclure: la soumission des contributions; une période de concertation; la formalisation des contributions; et l'évaluation.

Au sujet de l'évaluation, la Chine et l'Iran ont appuyé l'ancrage des dispositions existantes dans l'accord de 2015, y compris la concertation et l'analyse internationales. La Suisse, le Chili, au nom de l'AILAC, et l'Afrique du Sud se sont déclarés en faveur d'un mécanisme de respect des obligations. La Jordanie a proposé une évaluation a posteriori des mesures d'atténuation, des mesures d'adaptation et des MMCE. L'AOSIS, la Norvège et

les PMA ont souligné que l'évaluation préalable des CIDNs est nécessaire pour nous dire si « nous sommes sur la bonne voie » quant à la réalisation de l'objectif de 2°C, suggérant que le Secrétariat se charge d'évaluer le niveau d'ambition globale. Le Brésil a proposé une période de contribution de cinq ans, assortie d'un exercice d'estimation du niveau d'ambition global par rapport à l'objectif de 2°C. Le porte-parole des PMA a souligné l'importance de prévoir des systèmes de MNV distincts pour le nouvel accord et pour les CIDNs.

Questions diverses: S'agissant de la forme juridique, les PMA, l'AILAC et les îles Marshall ont suggéré un protocole juridiquement contraignant. Le délégué des PMA a ajouté que les annexes doivent être attachées à l'accord et non aux décisions de la CdP. La Chine a déclaré que la forme juridique dépendait du contenu de l'accord. L'AOSIS a appelé à aborder les questions des pertes et dommages et de la forme juridique à Lima. L'Iran a souligné la nécessité d'aborder les mesures d'intervention. L'Afrique du Sud, soutenue par l'AILAC, a souligné que la transparence ne remplace pas la force de loi. L'AILAC et les îles Marshall ont appelé à un protocole juridiquement contraignant. Mettant en garde contre un système d'objectifs pareil à celui retenu dans le Protocole de Kyoto, la Nouvelle-Zélande a proposé un accord juridiquement contraignant, assorti d'engagements inscrits dans un calendrier formellement déterminé.

LES REUNIONS D'EXPERTS TECHNIQUES

LA RET SUR LE PIEGEAGE, L'UTILISATION ET LE STOCKAGE DU CARBONE: Mardi 21 octobre, Ulrika Raab, de l'Agence suédoise de l'énergie, a modéré une RET dans laquelle le Canada, le Royaume-Uni et les Emirats Arabes Unis ont procédé à un échange de vues sur le piégeage et le stockage du carbone (PSC) des options, des obstacles et des opportunités, et un groupe d'experts des représentants des entreprises présenté sur la mise en œuvre et des options pour l'utilisation de carbone (PSC). Un résumé de la réunion est disponible à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12601f.html>

LA RET SUR LES MESURES CONCERNANT LES EMISSIONS DE GES SANS CO₂: Mercredi 22 octobre, Marta Pizano, Colombie, a modéré une RET durant laquelle les parties, les institutions et les entreprises ont présenté des exposés sur les politiques, les mesures et les initiatives de collaboration entreprises aux niveaux sous-national, national et international pour réduire et limiter les émissions de méthane, d'oxyde nitreux et des gaz fluorés, en particulier, les hydrofluorocarbones. Un résumé de la réunion est disponible à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12602f.html>

SUIVI DE RETs SUR L'OUVERTURE DE POSSIBILITES D'ATTENUATION PAR LE BIAIS DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, DES ENERGIES RENOUVELABLES, DE L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET DE L'UTILISATION DES TERRES DURANT LA PERIODE AVANT 2020: Jeudi, Halldor Thorgeirsson, du Secrétariat de la CCNUCC, a modéré une séance d'information sur les RET, durant laquelle les organisations et institutions d'aide impliqués dans les RET ont fait état de progrès accomplis: dans les mesures d'accélération dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des transports; des actions en faveur des villes; dans les secteurs des forêts et de l'agriculture; et dans le soutien des institutions de la CCNUCC. Un résumé de la réunion est disponible à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12603f.html>

LA PLENIERE DE CLOTURE

Le co-président du GTSPD, Artur Runge-Metzger (UE), a ouvert la séance plénière de clôture samedi à 17h34, exprimant l'espoir de voir, dans l'intérêt du temps imparti, les parties s'abstenir de faire des déclarations de clôture.

Le co-président Runge-Metzger a déclaré que les échanges qui ont eu lieu durant la semaine avaient été « intenses et fructueuses, » mettant en exergue les discussions riches menées sur les thèmes de l'adaptation et du financement. Il a ajouté que les progrès réalisés au cours de la réunion ont besoin d'être saisis avant la réunion de Lima, encourageant les délégués à présenter des observations bien à l'avance et de s'engager de manière informelle. Il a signalé que la note du Secrétariat sur les aspects juridiques liés à l'accord de 2015 a été mise à disposition sur le site de la CCNUCC. Il a souligné que les progrès réalisés lors de la réunion sur les CIDNs ont été rendus, vendredi après-midi, dans une nouvelle version du projet de décision sur ce thème.

Au sujet de l'ambition pour l'avant 2020, il a remercié les parties pour leurs efforts visant à « établir des passerelles », soulignant qu'une nouvelle version du projet de décision sur cette question a été mise à disposition, vendredi soir. Il a également indiqué que les résumés des deux RETs qui ont été tenus au cours de cette session seront publiés sur le site de la CCNUCC.

Il a déclaré qu'avant la réunion de Lima, les co-présidents fourniront : une note de réflexion des co-présidents sur la GTSPD 2-6; une version actualisée du document des co-présidents sur les éléments de l'accord de 2015; et une note sur le scénario relatif à la GTSPD 2-7.

Il a proposé de suspendre la deuxième session du GTSPD et de reprendre les travaux du groupe de contact à Lima.

Au sujet de la question des réunions supplémentaires, le co-président Runge-Metzger a fait état d'une entente générale sur la nécessité d'au moins deux autres réunions du GTSPD en 2015, précisant que la première d'entre elles aura lieu du 8 au 13 février 2015, à Genève, en Suisse.

Richard Kinley, du Secrétariat de la CCNUCC, a fourni une version actualisée du document sur les incidences financières de la session supplémentaire, et a souligné que le GTSPD envisage la prise de mesures qui auront des implications budgétaires en 2015, exhortant les parties à envisager une contribution à leur financement.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION: Le Rapporteur du GTSPD, Anna Serzysko (Pologne), a présenté le rapport de la session (FCCC/GTSPD/2014/L.3). Le rapport a été adopté avec un amendement mineur introduit par la Fédération de Russie.

LES DECLARATIONS DE CLOTURE: La Bolivie, au nom du G 77/Chine, l'Équateur, au nom des PDVSS, l'Arabie Saoudite, au nom du Groupe des États arabes, et le Soudan, au nom du Groupe africain, ont exprimé leur mécontentement à l'égard de la nouvelle version du projet de texte des co-présidents sur les CIDNs, déplorant le fait qu'elle ne rende pas compte des points de vue de toutes les parties. Au sujet des éléments devant figurer dans l'accord de 2015, le G-77/Chine, les PDVSS, le Groupe arabe et le Groupe africain ont appelé à une modification du mode de travail à Lima, les PDVSS suggérant l'entrée de groupes thématiques dans « des négociations officielles pour la rédaction d'un texte sur tous les éléments de base ». Le Groupe africain a ajouté que les CIDNs et les éléments de l'accord de 2015 doivent être traités ensemble.

Le Népal, au nom des PMA, a déclaré que la réunion de Bonn a été une bonne occasion pour mieux comprendre les positions de chacun. Le délégué a appelé à un débat plus ciblé sur les éléments, ajoutant que tous les éléments sont d'égale importance et qu'ils nécessitent un traitement approprié et équilibré.

L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a exprimé sa déception quant à l'absence de progrès dans l'examen des éléments de l'accord de 2015, et, avec les PMA, a appelé à des discussions dans des groupes thématiques plus ciblés, à Lima. La représentante a suggéré que les co-présidents nomment les animateurs de ces groupes dont les travaux prendront pour plateforme de départ, une version actualisée du document officiel sur les éléments d'un projet de texte de négociation. L'Australie, appuyée par la Fédération de Russie, a exprimé la difficulté que suscite le passage à des sous-groupes, soulignant la nécessité d'éviter d'opérer dans des silos.

La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que les progrès « ont été lents à cause de nous autres, les parties, et non pas à cause des co-présidents ». Le délégué a souligné qu'en dépit de la lenteur des progrès, les parties ont eu l'occasion d'approfondir leur entente sur certaines questions clés, et a appelé à des discussions ciblées. L'UE et l'Australie, au nom du Groupe de coordination, ont déclaré qu'elles attendaient avec intérêt les nouvelles versions du document officiel sur les éléments d'un projet de texte de négociation.

Affirmant qu'ils sont un groupe « d'ingénieurs de construction de passerelles », le Costa Rica, parlant au nom de l'AILAC, a exhorté toutes les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à davantage de points de convergence, appelant à un mode de travail menant à des résultats tangibles, à Lima. Le délégué a souligné que le projet de décision concernant les CIDN ne rendait pas compte des progrès accomplis lors de la réunion.

Le Pérou a souligné que tous les délégués ont fait part de leur détermination à intensifier le travail de négociation, s'est félicité du dialogue honnête effectué au cours de la réunion, et a apporté son appui aux co-présidents.

Le co-président Runge-Metzger a remercié les parties pour leurs points de vue et a suspendu la deuxième session du GTSPD à 18h41.

BREVE ANALYSE DE LA GTSPD 2-6

*Beaucoup de rivières à traverser
Mais il me semble que je ne puis trouver mon chemin ...*
-Jimmy Cliff

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a ouvert la sixième partie de la deuxième session du GTSPD en soulignant la nécessité de saisir la dynamique suscitée par le Sommet de l'ONU sur le climat qui doit avoir lieu septembre prochain, et appelant les délégués à « établir des passerelles et à trouver une voie à suivre permettant de pouvoir marcher tous ensemble ». Mais, après le démarrage de la réunion, certaines délégations sont rapidement retombées dans les vieilles habitudes, répétant des déclarations souvent entendues. Beaucoup en étaient alors à se demander si les « rivières » qui séparent les parties n'étaient pas trop larges pour être traversées avant la CdP 20 à Lima. Cette brève analyse permettra d'évaluer les progrès accomplis à Bonn, ainsi que la dynamique d'ensemble du groupe et la question de savoir si les échanges de vues qui y ont eu lieu les six jours va permettre l'établissement des passerelles nécessaires à la réalisation de progrès à Lima.

UNE PASSERELLE VERS LIMA

Comme mandaté par la décision de Varsovie concernant le GTSPD, les parties sont arrivées à la réunion de Bonn pour y accomplir des progrès sur trois principaux « piliers » au sujet desquels des résultats sont attendus à Lima, à savoir: une décision sur les contributions intentionnelles déterminées au niveau national (CIDNs); les éléments devant figurer dans l'accord de 2015 pour s'assurer de la disponibilité d'un projet de texte de négociation avant mai 2015; et une décision sur l'accélération de la mise en œuvre de mesures renforcées dans le domaine de la lutte contre le changement climatique durant la période avant 2020. Plus précisément, les parties ont été chargées de parvenir, si possible, à un accord sur les projets de décisions concernant à la fois les CIDNs et l'ambition pour l'avant 2020.

Les délégués ont été également pressés de capitaliser sur la dynamique suscitée par le Sommet de l'ONU sur le climat qui aura lieu septembre prochain et par la réunion informelle de la présidence de la CdP 20, qui a eu lieu début octobre et que beaucoup ont qualifié de positive et constructive, favorisant « l'établissement d'une passerelle » vers Lima. Malgré l'appel lancé par le président entrant de la CdP 20, Manuel Pulgar-Vidal, pour la réalisation de progrès sur les résultats attendus de Lima, avec « un sentiment d'urgence et l'ambition de haut niveau », on s'est vite rendu à l'évidence que l'urgence et l'ambition n'allaient pas caractériser le présent tour de négociations.

Bien que certains aient fait d'authentiques tentatives d'engagement avec les textes et les questions posées par les co-présidents, et d'interaction sur la base des observations et points de vue exprimés par d'autres pays et groupes, les séances du groupe de contact du GTSPD ont, le plus souvent, ressemblé à une réédition de la séance plénière d'ouverture, les délégués s'adonnant à la lecture de longues déclarations contenant leurs listes de souhaits pour l'accord final.

Les parties réitérant et précisant leurs points de vue sur les principaux aspects des CIDNs dont, notamment, la différenciation, le champ d'application, le type de données à y fournir et l'examen ou l'évaluation préalable, il est devenu de plus en plus clair que les positions restaient très éloignées les unes des autres. Beaucoup s'en sont trouvés à se demander si la prise d'une décision sur les CIDNs à Lima n'était pas en péril. Malgré l'atmosphère généralement cordiale qui a régné, beaucoup se sont déclarés inquiets de constater que les parties restaient accrochées aux positions qui sont les leurs de longue date et parfois même se rétractant des accords conclus à Durban et Varsovie.

Un désaccord persiste sur la portée du « mandat de Varsovie » concernant les CIDNs et, en particulier, sur le point de savoir s'il porte uniquement sur l'atténuation, comme soutenu avec insistance par de nombreux pays industrialisés, ou également sur l'adaptation et les moyens de mise en œuvre, comme suggéré par un nombre important de pays en développement. Pour les pays en développement, l'adaptation reste une priorité essentielle car ils sont les plus touchés par le changement climatique et nécessitent des moyens de mise en œuvre qui leur permettraient de relever ce défi et de contribuer à l'ambition dans le domaine de l'atténuation. De nombreux pays en développement ont résisté à une prise de décisions sur l'atténuation sans prise en compte simultanée de l'adaptation et des moyens de mise en œuvre.

Certains pays en développement ont exprimé leur inquiétude sur le « verrouillage » des éléments relatifs à l'atténuation devant figurer dans l'accord de 2015 et, notamment, sur la faiblesse

des modalités de MNV, à Lima, et du report d'autres questions à la réunion de Paris. Cette préoccupation a amené les pays africains à appeler à une seule décision, à Lima, portant à la fois sur les CIDNs et sur les éléments de l'accord de 2015, au lieu de traiter ces piliers dans des décisions distinctes. Certains sont allés jusqu'à suggérer que la portée des CIDNs soit décidée à la réunion de Paris, bien après leur date limite de soumission fixée au premier trimestre de 2015, pour s'assurer que tous les éléments y soient traités ensemble. L'hésitation continue des pays en développement à accepter ce qu'ils considèrent comme une « première approche de l'atténuation » a renforcé la probabilité que le résultat de Lima va être un autre « compromis global » comprenant des indications sur la façon dont tous les éléments iront vers l'avant et donner l'assurance qu'aucune question ne sera abandonnée à la réunion de Paris.

DES PASSERELLES VERS NULLE PART?

La semaine avançant vers sa fin, la fragmentation persistante de groupes de pays est devenue une préoccupation pour ceux qui gardaient trace du nombre croissant des intérêts globaux à satisfaire. Certains observateurs présents depuis longtemps dans le processus ont souligné que la CdP 21 qui aura lieu à Paris est toute proche et que les traditionnels groupes de pays sont en train de trouver de plus en plus difficile de dégager des positions communes. À la réunion de Bonn, cette tendance s'est reflétée dans le grand nombre d'interventions faites par les groupes de pays en développement, ainsi que dans certaines interventions faites à titre individuel par des parties, comme Palau, le Timor-Leste et la Tanzanie, qui, habituellement, s'en remettaient au porte-parole de leur coalition pour exprimer leurs positions.

Bien que l'UE ait continué à parler d'une seule voix, la question de la cohérence du groupe s'est également posée, beaucoup se déclarant inquiets quant au risque de voir les divisions survenues au sein du bloc des 28 pays membres paralyser l'entente du Conseil de l'UE, réunis simultanément à Bruxelles, sur une position commune à réduire les émissions. La décision de l'UE, jeudi soir, de réduire les émissions de GES de 40% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2030, n'ont pas manqué de soulager de nombreux Etats membres. Certains, au sein du groupe, ont estimé que l'accord sur un aspect essentiel des CIDN de l'UE était crucial pour « faire bouger les choses » et ont encouragé les autres parties à présenter leurs propres contributions en matière d'atténuation.

Vu la complexité croissante des positions, la réunion de Bonn a précisé que la réalisation d'un compromis à Lima allait être difficile. « On nous a demandé d'établir des passerelles à cette conférence », a opiné un délégué, « mais, tel que les choses se présentent, nous sommes en train d'établir des passerelles vers les positions qui sont les nôtres et il est difficile de voir comment elles vont se rejoindre, et, si nous ne sommes pas prudents, nous risquons d'établir des passerelles menant nulle part ».

En outre, les désaccords sur les méthodes et modalités de travail sur chacun des trois produits — les points de savoir si, oui ou non, il est question de procéder à des négociations directes fondées sur les projets de textes élaborés par les co-présidents, et s'il est question de poursuivre une discussion plus conceptuelle ou entamer des négociations fondées sur les projets de textes consacrés aux éléments devant figurer dans l'accord de 2015 — traînent depuis la session de Juin. Cela a laissé certaines parties parlant l'une à la suite de l'autre, qui du document officiel et des projets de décisions des co-présidents, et qui des documents de salle de conférence soumis par les groupes de pays.

Alors que la plupart des participants semblaient être d'accord que des négociations fondées sur des textes sont essentielles pour faire avancer le processus, les parties ont été incapables de s'entendre sur le point de savoir quels documents devaient servir de plate-forme aux négociations et beaucoup sont rentrés chez eux avec un sentiment de malaise croissant au sujet des travaux attendus dans cinq semaines. Ce sentiment a dégénéré au cours de la plénière de clôture, de nombreux pays en développement exprimant leur frustration face à l'absence de négociations fondées sur des textes et réaffirmant qu'il n'y avait pas de place pour des textes émis par les co-présidents dans un processus « conduit par les parties ». Ils ont appelé à un changement rapide du mode de travail à Lima à travers, notamment, la création de sous-groupes sur chaque élément clé du projet de texte de l'accord.

Dans le même temps, les pays industrialisés, avec certains pays en développement, ont appelé à des négociations fondées sur le document officiel et les projets de décisions des co-présidents, et les co-présidents, à produire des versions actualisées de ces projets de textes reflétant les discussions qui ont eu lieu à Bonn. Les co-présidents ont rappelé aux parties que le processus est conduit par les parties et que la décision sur la façon de procéder à Lima est entre les mains des parties et non celles des co-présidents. Ce désaccord fondamental sur la manière d'avancer est susceptible de se traduire par un débat sur la procédure à suivre, à l'ouverture du GTSPD, à Lima, et risque de retarder les débats de fond.

CONSTRUIRE LES PILIERS

Malgré les progrès globalement limités réalisés sur la passerelle vers Lima, et au moment où les délégués quittaient Bonn, beaucoup ont déclaré avoir apprécié que la réunion ait fourni l'espace nécessaire à des échanges de vue approfondis. Beaucoup ont estimé que la réunion a permis de clarifier la compréhension, par les pays et les groupes, « du spectre des points de vue, des domaines éventuels de convergence et de divergence, et de ce qui sous-tend leurs positions et la manière dont ces préoccupations pourraient être traitées.

Au sujet de l'adaptation et du financement, des concertations informelles ont donné lieu à des échanges fructueux et interactifs. Le lancement de ces concertations a représenté, selon certains, un changement important dans le mode de travail et a signalé que les parties sont en mesure d'être, à Lima, plus disposées à quitter le confort des discussions ouvertes dans un seul et même groupe de contact, et à passer à des négociations parallèles plus ciblées. L'enthousiasme le plus important a sans doute été suscité autour de l'adaptation qui a semblé émerger en tant que thème abordable « en toute sécurité », étant donné le très large consensus exprimé quant à son importance dans le nouvel accord. La clarté des positions sur certains aspects clés de l'adaptation et du financement pourrait servir à fournir aux pays en développement des garanties que ces questions cruciales bénéficient de suffisamment d'attention et qu'elles avancent au même rythme que l'atténuation.

En outre, certaines propositions ont tenté de fournir un terrain d'entente entre l'une ou l'autre ou les deux options des parties. Un certain nombre de pays d'Amérique latine, en particulier, se sont distingués comme de potentiels « constructeurs de passerelles » en avançant des propositions concrètes sur la manière d'aborder la différenciation et le financement, sans doute les deux aspects les plus importants de la réussite de la réalisation d'un accord pour 2015. Une grande attention a été accordée

au concept de « différenciation concentrique », introduit par le Brésil, concept qui vise à donner lieu à un accord dynamique qui tout à la fois, « préserve les principes de la Convention » et « évite l'autodifférenciation pure », et dans lequel les pays eux-mêmes décident de leur niveau d'ambition. S'agissant du financement, les propositions de l'Alliance indépendante des États d'Amérique latine et des Caraïbes concernant la formulation des objectifs à court et à long termes, et celles de la Norvège, concernant l'adoption d'une approche par étape, fondée sur l'état de préparation, ont également suscité l'intérêt de tous les groupes.

Certains progrès ont également été accomplis dans l'axe de travail 2 qui porte sur l'ambition pour l'avant-2020, et dans le cadre duquel deux réunions d'experts techniques ont été organisées. Alors que beaucoup en étaient à se demander si les RETs, qui sont un élément clé du champ de travail 2, étaient en train de générer la mise en œuvre de mesures d'atténuation supplémentaires sur le terrain, le consensus était général quant à leur importance en tant qu'espace technique aux côtés des négociations politiques, et des propositions concrètes ont été avancées sur la façon d'institutionnaliser les RETs dans le cadre du Mécanisme de la technologie. Certains ont, toutes fois, souligné qu'il y avait encore des divergences importantes quant à la façon de poursuivre l'axe de travail 2 au-delà de 2015, y compris la manière de rendre compte des éléments de la décision de Varsovie concernant le GTSPD, tels que les engagements existants, dans une décision à Lima.

Le semaine tirant à sa fin, l'importance accordée, par les différents groupes, à chacun des trois piliers de la décision à prendre à Lima, a rendu évident que la réussite des résultats de la CdP 20 allait exiger une construction habile de passerelles et l'établissement d'un équilibre entre les thèmes abordés, et peut-être un très détesté « compromis ». Bien que la réunion de Bonn n'ait pas réussi à établir entièrement les passerelles nécessaires, les délégués eux ont réussi à jeter des bases pour les principaux piliers du résultat attendu du GTSPD à Lima. Avec seulement quelques semaines qui restent, et une multitude de rivières à traverser, les délégués vont devoir faire tout leur possible pour trouver des moyens créatifs permettant d'établir ensemble des passerelles ou, à défaut, ils risquent d'avoir besoin d'apprendre à nager.

REUNIONS A VENIR

GIEC-40: La quarantième réunion du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat se tiendra à Copenhague pour examiner et finaliser le rapport de synthèse (RSY), qui intègre et synthétise les conclusions des rapports des trois groupes de travail qui composent le cinquième rapport d'évaluation (RE5). Le Groupe approuvera le Résumé destiné aux décideurs (RDD) et adoptera le RSY. **dates:** 27-31 octobre 2014 **lieu:** Copenhague, Danemark **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **télécopie:** +41-22-730-8025 **courriel:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

Dialogues des parties prenantes mondiales de la CdP 20: Agir sur les changements climatiques: Cette réunion est organisée par la présidence de la CdP 20 et RdP 10 à la CCNUCC pour engager les dirigeants des groupes des parties prenantes péruviennes avec les représentants des neuf groupes d'observateurs et l'équipe péruvienne participant aux négociations de la CCNUCC. **dates:** 28-30 octobre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Présidence de la CdP 20 **courriel:** infocop20@minam.gob.pe **www:** <http://ecpamericas.org/events/default.aspx?id=505>

Première Conférence ministérielle et politique sur le transport durable: Cette conférence vise à intégrer le transport durable dans les processus de développement et de planification des pays africains et d'accroître le financement des programmes de transport durable. **dates:** 27-31 octobre 2014 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** PNUF, Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie, branche de l'énergie **téléphone:** +254-20-7623377 **www:** <http://www.unep.org/transport/ASTF/index.asp>

Séminaire environnemental de l'OACI en région Asie-Pacifique: Ce séminaire portera sur: l'aviation et les perspectives dans le domaine de l'environnement, le bruit des avions, la qualité locale de l'air, les émissions mondiales, les carburants alternatifs durables, les mesures fondées sur le marché, la technologie, les opérations, les aéroports verts, les plans d'action des États, l'aide aux États et le financement. **dates:** 28-30 octobre 2014 **lieu:** Kuala Lumpur, Malaisie **contact:** ICAO **téléphone:** +1 514-954-8219 **télécopie:** +1 514-954-6077 **courriel:** icao@icao.int **www:** <http://www.icao.int/Meetings/EnvironmentalWorkshops/Pages/2014-Ap-RegionalSeminar.aspx>

Académie de la REDD + pour l'Asie: Ce premier événement d'une série d'Académies de la REDD + vise à former les décideurs en charge de la REDD + dans les domaines des stratégies nationales de REDD +, les garde-fou et la participation des parties prenantes. **dates:** 28 octobre-7 novembre 2014 **lieu:** Yogyakarta, Indonésie **courriel:** Levis.kavagi@unep.org **www:** <http://www.un-redd.org/REDDAcademy/tabid/132073/Default.aspx>

Atelier pour les régulateurs de l'énergie: Prix de l'énergie: la réforme et la transition: Cette réunion se concentrera spécifiquement sur la réforme des prix du carburant en tant que mesure nécessaire pour la transition vers les énergies renouvelables. **dates:** 29-31 octobre 2014 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** United Nations Office for Sustainable Development **téléphone:** +82-32-822-9088 **télécopie:** +82-32-822-9089 **courriel:** unosd@un.org **www:** <http://www.unosd.org/>

Seizième Dialogue du RRI sur les forêts, la gouvernance et le changement climatique: Ce dialogue examinera les progrès et les défis à relever dans le domaine de l'atténuation du changement climatique et de ses impacts sur les forêts. **date:** 30 octobre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Rights and Resources Initiative Secretariat **téléphone:** +1-202-470-3900 **télécopie:** +1-202-944-3315 **courriel:** DialogoRRI@ibcperu.org **www:** <http://www.rightsandresources.org/news-events/rri-dialogue-series/>

5^{ème} Conférence de la Société internationale pour la gestion intégrée des risques de catastrophe: Cette conférence vise à combler les lacunes et à promouvoir des solutions fondées sur la science dans le domaine de l'autonomisation des communautés locales et leur habilitation à promouvoir la prévention des catastrophes, l'adaptation au changement climatique et le développement durable. **dates:** 30 octobre-1 novembre 2014 **lieu:** London, Ontario, Canada **contact:** Secrétariat de la Conférence **courriel:** twaddington@iclr.org **www:** <http://www.has.uwo.ca/cs/idrim/>

Huitième réunion du Conseil de l'IRENA: La réunion portera sur: le rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du programme de travail et budget au titre de l'exercice 2014-2015; des discussions sur les résultats de l'édition 2014 du Sommet sur le climat; et les énergies renouvelables et la transformation de l'énergie. Le Comité de l'IRENA (CFP) chargé du programme et de la stratégie CPS et le Comité chargé de l'Administration et des Finances (CAF) se réuniront le 2 novembre, avant la réunion

du Conseil. **dates:** 3-4 novembre 2014 **lieu:** Abou Dhabi, Emirats arabes unis **contact:** Secrétariat de l'IRENA **téléphone:** +971-2-4179000 **courriel:** secretariat@irena.org **www:** <http://www.irena.org>

70^e réunion du Groupe d'accréditation du MDP: Le Groupe d'accréditation du MDP (CDM-AP) préparera la prise de décision du Conseil exécutif du MDP, conformément à la procédure d'accréditation des entités opérationnelles. **dates:** 3-5 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://cdm.unfccc.int/Panels/accreditation/index.html>

Atelier régional de formation (LEG) du Groupe d'experts des pays les moins avancés sur les PAN pour les PMA du Pacifique: Le GPMA organisera des ateliers de formation régionaux qui constitueront l'un des moyens d'apporter des conseils et avis techniques aux parties des PMA. **dates:** 3-7 novembre 2014 **lieu:** Port Vila, Vanuatu **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php?year=2014

2^{ème} Atelier technique sur le projet de directives révisées pour l'évaluation technique des inventaires de GES des pays de l'annexe I: Cet atelier fait partie du programme de travail sur la révision des directives relatives à l'évaluation des rapports biennaux et des communications nationales des parties des pays industrialisés. **dates:** 4-6 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php?year=2014

Réunion ministérielle d'avant la CdP pour la CdP 20 et la RdP 10: Organisée par le gouvernement vénézuélien, cette réunion a pour objectif de revoir la participation de la société civile dans les négociations de la CCNUCC. **dates:** 4-7 novembre 2014 **lieu:** Caracas, Venezuela **contact:** Cesar Aponte Rivero, Coordonnateur général **courriel:** precop20@gmail.com **www:** <http://www.precopsocial.org>

Discussion technique sur les questions relatives aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto: Cette réunion se tient à la demande de l'OSAST 40. **date:** 7 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/lima_dec_2014/workshop/8525txt.php

Atelier sur l'autoconsommation des énergies renouvelables: Rôle du stockage dans la révolution de la de l'infrastructure du réseau électrique: Cet atelier portera sur les voies et moyens que permet la batterie de technologies de stockage pour transformer l'infrastructure de réseau et soutien sur le site de production de l'électricité renouvelable par les consommateurs. **date:** 7 novembre 2014 **lieu:** Tokyo, Japon **contact:** Secrétariat de l'IRENA **téléphone:** +971-2-4179000 **courriel:** secretariat@irena.org **www:** <http://www.irena.org>

Conférence internationale sur l'adaptation des communautés montagnardes au changement climatique: Cette conférence devrait produire un aperçu des effets du changement climatique dans les régions montagneuses. **dates:** 9-12 novembre 2014 **lieu:** Katmandou, Népal **contact:** ICIMOD **téléphone:** +977-1-5003222 **télécopie:** +977 1 5003299 **courriel:** adapthkh@icimod.org **www:** <http://www.icimod.org/adapthkh>

Edition 2014 de l'Académie de REN21 sur les énergies renouvelables: Cette académie fera le point de l'évolution des énergies renouvelables durant la dernière décennie et examinera les voies et moyens de faire progresser la transition énergétique mondiale vers les énergies renouvelables. **dates:** 10-12 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** REN21 Secretariat c/o PNUE **téléphone:** +33-1-44-37-14-50-90 **courriel:** secretariat@ren21.net **www:** <http://www.ren21.net/REN21Activities/REN21RenewablesAcademy2014>

Atelier de l'AIE sur les bâtiments durables: Cet atelier contribuera à l'élaboration de la nouvelle initiative de l'Agence internationale de l'énergie pour la construction durable, en cherchant des conseils des principaux acteurs du monde de la construction. **dates:** 12-13 novembre 2014 **lieu:** Paris, France **contact:** Marc LaFrance, AIE **courriel:** marc.lafrance@iea.org **www:** <http://www.iea.org/workshop/iea-sustainable-buildings-workshop12-13-nov.html>

16^e Forum des autorités nationales désignées près du MDP: Ce forum permettra aux représentants des autorités nationales désignées et des représentants nationaux de procéder à des échanges de vue, à partager leurs expériences et à fournir une rétroaction sur les actions de suivi. **dates:** 13-14 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://cdm.unfccc.int/>

Semaine de l'énergie durable de la CEE: La semaine comprend: le Groupe d'experts sur l'efficacité énergétique; le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables; et la 23^e session du Comité de l'énergie durable. **dates:** 17-21 Novembre 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Stefanie Held, Secretary of the Committee on Sustainable Energy **téléphone:** +41-22-917-2462 **télécopie:** +41-22-917-0038 **courriel:** stefanie.held@unece.org **www:** <http://www.unece.org/index.php?id=35137>

81^e réunion du Conseil exécutif du MDP: La 81^e réunion du Conseil exécutif du MDP se tiendra juste avant la CdP 20. **dates:** 24-28 novembre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://cdm.unfccc.int/EB/index.html>

Troisième rencontre continentale du Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes: La rencontre portera sur le thème « Intégrer la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans le programme de développement ». **dates:** 25-26 novembre 2014 **lieu:** Washington D.C., Etat Unis **contact:** Pablo Gonzalez, Dept. of Sustainable Development, OAS Secretariat **téléphone:** +1-202-370-4971 **télécopie:** +1-202-370-3560 **courriel:** pgonzalez@oas.org **www:** <http://www.rimd.org/actividad.php?id=615>

Deuxième Conférence internationale sur les énergies renouvelables pour les pays en développement (REDEC 2014): La conférence explorera des solutions permettant la production et l'économie d'énergie dans les pays en développement. **dates:** 26-27 novembre 2014 **lieu:** Beyrouth, Liban **courriel:** redeseecretary@redeconf.org **www:** <http://www.redeconf.org>

Conférence de Lima sur le changement climatique: La 20^e session de la Conférence des Parties (CdP 20) à la CCNUCC et la 10^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (RdP) au Protocole de Kyoto auront lieu à Lima, au Pérou. L'OSAST 41, la SBI 41 et la GTSPD 2.7 se réuniront également. **dates:** 1-12 décembre 2014 **lieu:** Lima,

Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/lima_dec_2014/meeting/8141.php

Pour d'autres réunions et mises à jour, consultez <http://climate-l.iisd.org/>

GLOSSAIRE

GTSPD	Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée
AILAC	Association indépendante des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes
ALBA	Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
PAB	Plan d'action de Bali
BASIC	Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine
CARICOM	Communauté des Etats des Caraïbes
PSC	Piégeage et stockage du carbone
RdP	Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto
CdP	Conférence des parties
DSC	Document de salle de conférence
CRTC	Centre et réseau des technologies climatiques
GIE	Groupe de l'intégrité environnementale
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
CIDNs	Contributions intentionnelles déterminées au niveau national
PMA	Pays les moins avancés
PDVSs	Pays en développement aux vues similaires
MMØ	Moyens de mise en œuvre
MNV	Mesure, notification et vérification
PAN	Plans nationaux d'adaptation
REDD +	Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement
OSAST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technique et technologique
CPF	Comité permanent des finances
CET	Comité exécutif de la technologie
RET	Réunion d'experts techniques
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques